



Brochure Nationale des Juges

Edition 2022-2024

Validité : 1^{er} septembre 2022 – 31 août 2024

Validée par le Comité Directeur du 24/06/2022 – Modifiée par le Comité Directeur du 22/10/2022

SOMMAIRE

PREAMBULE

I – REGLEMENTATION GENERALE

II – REGLEMENTATION PAR DISCIPLINE

- 1) AEROBIC page 7 à 24
- 2) GYMNASTIQUE ACROBATIQUE page 25 à 46
- 3) GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE page 47 à 61
- 4) GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE page 62 à 78
- 5) GYMNASTIQUE RYTHMIQUE page 79 à 91
- 6) TEAMGYM page 92 à 105
- 7) TRAMPOLINE page 106 à 126
- 8) TUMBLING page 127 à 148
- 9) PARKOUR page 149 à 159

PREAMBULE

BROCHURE APPLICABLE POUR LE CYCLE 2022-2024

La formation des juges est construite afin d'acquérir de façon progressive les connaissances et la maîtrise du code de pointage international FIG et des programmes nationaux (Fédéral, Performance et Elite).

La formation est divisée en 4 niveaux, en relation avec le code FIG en vigueur, le code European Gymnastics en vigueur pour la TeamGym et le règlement technique en vigueur (qui régleme les différents niveaux des compétitions françaises).

ORGANIGRAMME DU SECTEUR JUGEMENT

	COMPOSITION	MISSIONS
Commission nationale des juges	<p>5 membres désignés par le Comité Directeur (<i>art. 27 Statuts</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 membres du Comité Directeur, dont un assure la présidence- Le DTN ou son représentant- 2 membres issus du corps des juges, dont au moins un de niveau international encore en activité	<p>Suivre l'activité des juges et élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie, de formation et de perfectionnement</p> <p>Veiller à la promotion des activités de jugement auprès des jeunes licenciés</p> <p>Demander l'ouverture d'une procédure disciplinaire lorsqu'est porté à sa connaissance tout fait disciplinairement répréhensible impliquant un juge</p> <p>Inviter ponctuellement à ses travaux, en tant que de besoin, toute personne dont les compétences lui paraissent utiles</p>
Groupe des juges 5	<p>Juges 5 en exercice et juges nationaux experts désignés par le Comité Directeur et le responsable national des juges fédéraux</p>	<p>En lien avec le RTF, définir le programme de formation des juges dans le respect de la brochure des juges</p> <p>Proposer les sujets d'examen des niveaux 1, 2, 3 et 4 et de tests de recyclage</p> <p>En lien avec les responsables régionaux des juges, créer les outils pour les examens et les formations des niveaux 1, 2, 3 et 4</p> <p>Préparer, par les juges 5, les juges nationaux experts à l'examen international</p> <p>Rédiger un compte-rendu de ses réunions et l'adresser au DTN et à la commission nationale des juges</p> <p>Proposer au DTN le référent national des formations des juges</p>
Colloque annuel des juges	<p>Responsable national des juges internationaux</p> <p>Responsable national des juges fédéraux</p> <p>Référent national des formations de juges</p> <p>Personne ressource désignée par les trois acteurs mentionnés ci-dessus</p> <p>Responsables régionaux des juges</p>	<p>Permettre l'harmonisation du jugement</p> <p>Travailler sur les programmes de formation et les sujets d'examen des niveaux à compétence régionale</p>

	DESIGNATION ET PREREQUIS	MISSIONS
Responsable national des juges internationaux	Désigné par le DTN <i>(art. 38 RI)</i>	Porter les propositions et coordonner l'activité du groupe des juges 5 Proposer au DTN la désignation des juges pour les échéances internationales Mettre en œuvre sur le territoire les directives techniques de la FIG
Responsable national des juges fédéraux	Désigné par le Comité Directeur FFGym au sein de chaque CNS <i>(art. 39 RI)</i> Différent du RTF Titulaire du niveau 5	Valider les sujets d'examen niveaux 1, 2, 3 et 4 et les sujets des tests de recyclage Valider les résultats des examens de juges nationaux Être responsable du jury sur les compétitions nationales Performance et Fédéral En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, être responsable du jury pour les compétitions nationales du niveau Elite et les revues d'effectif En collaboration avec le responsable national des juges internationaux, désigner et convoquer les juges pour les finales nationales, Top 12 et revues d'effectif (après avis du responsable régional des juges), et pour les compétitions inter-régionales (pour les disciplines qui en ont) Être présent aux examens de juges nationaux En lien avec le référent de la formation des juges, coordonner l'organisation du colloque annuel des juges <i>En cas d'absence ponctuelle, il désigne au sein du groupe des juges 5 un remplaçant</i>
Responsable régional des juges	Désigné par le Comité Directeur du comité régional Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique Titulaire du niveau 4 (peut être titulaire du niveau 3 pour les disciplines dont la formation du niveau 3 est organisée au niveau national)	Être responsable du jury sur les compétitions régionales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions régionales et interdépartementales Être responsable de la formation des juges régionaux Participer au colloque national annuel des juges Valider les résultats des examens de juges sous l'égide du comité régional Être présent aux examens de juges régionaux
Responsable départemental des juges	Désigné par le Comité Directeur du comité départemental Siège au comité technique de sa discipline Participe aux travaux du comité technique de sa discipline avec voix consultative s'il n'est pas élu (scrutin plurinominal) ou désigné par le comité directeur (scrutin de liste) au comité technique	Être responsable du jury sur les compétitions départementales Désigner et convoquer les juges pour les compétitions départementales
Référent national des formations des juges	Désigné au sein du Groupe des juges 5 par le DTN, sur proposition du Groupe des juges 5	Coordonner l'activité du groupe des juges 5 sur les formations des juges niveaux 1, 2, 3 et 4 Planifier les actions de formation et de recyclage nationales Désigner les intervenants sur les formations fédérales nationales <i>Toutes les propositions du référent national des formations devront être validées par le responsable national des juges internationaux et le responsable national des juges fédéraux</i>

I – REGLEMENTATION GENERALE

L'exercice de l'activité de formateur et de juge obéit à des conditions et obligations générales applicables à toutes les disciplines, détaillées ci-dessous.

Il est autorisé, pour une même personne, de juger dans plusieurs disciplines.

1 – Prérequis à l'activité de formateur :

- Avoir 1 niveau au-dessus du niveau formé
- Être licencié à la FFGym

2 – Prérequis à l'activité de juge :

- Être licencié à la FFGym et en possession de son livret de juge
- Être en possession de sa licence, de son livret de juge et procéder à la validation de son jugement à chaque compétition (cette validation est faite par le responsable du jury de la compétition pour laquelle le juge a officié)
- Avoir obligatoirement validé un niveau complet pour pouvoir se présenter au niveau supérieur, sauf disposition particulière
- Avoir obligatoirement suivi la formation et payé les droits d'inscription pour se présenter aux examens

3 – Obligations du juge :

- Connaître TOUT ou PARTIE du code de pointage correspondant à son niveau de qualification
- Connaître le contenu exact du programme compétitif que le juge est amené à juger
- Connaître le règlement technique des compétitions FFGym en vigueur
- Être capable d'argumenter toutes les notes données grâce aux écrits réalisés sur les feuilles de jugement en fonction de son niveau
- Noter régulièrement en compétition (minimum 2 fois dans l'année)
- Être présent sur les lieux de compétition à l'heure prévue pour la réunion de juges et pour la durée de la compétition
- Se présenter en tenue conforme au règlement technique
- Respecter la charte du juge
- Avoir un comportement adapté (ponctualité, respect des autres, respect des règles)
- Utiliser les nouvelles technologies seulement en relation avec l'activité de juge
- S'abstenir de tout contact avec les autres membres du jury ou avec toute autre personne non autorisée par le responsable du jury.

4 – Obligation de recyclage du niveau de juge :

Tout juge doit :

- Suivre les journées de formation de recyclage et passer un test tous les 4 ans après l'obtention de son diplôme (année suivant les Jeux Olympiques). En cas de non-respect de cette disposition, le juge conserve son diplôme mais en perd le bénéfice (il ne pourra plus officier jusqu'à ce qu'il suive un recyclage dans les conditions prévues supra).
- Participer au recyclage de son niveau (il est interdit de participer au recyclage d'un niveau supérieur). Si un juge se présente à un recyclage de niveau inférieur à son niveau de juge, il ne pourra juger que les compétitions du niveau pour lequel il a été recyclé.

5 – Equivalence du diplôme de juge international FIG :

- Le juge de nationalité étrangère ayant obtenu, durant le cycle en cours, l'examen de juge international FIG pour un autre pays que la France, est habilité à demander l'équivalence de son diplôme et ainsi obtenir automatiquement le niveau de juge 4 français de la discipline concernée.

Cette équivalence ne peut être demandée que par un juge étranger détenteur d'une licence à la FFGym pour la saison en cours et résidant en France.

La demande d'équivalence doit être effectuée auprès du responsable national des juges fédéraux, qui instruit la demande et accorde ou non l'équivalence, après avis du responsable national des juges internationaux.

La demande doit être accompagnée d'une copie du diplôme de juge international FIG, d'un justificatif de domicile et d'une copie de la carte d'identité de l'intéressé.

- Le juge de nationalité étrangère ayant obtenu, durant un cycle précédent à celui en cours, l'examen de juge international FIG pour un autre pays que la France, peut demander à participer à un recyclage du niveau de juge 4 pour obtenir ce niveau et ainsi être habilité à juger les compétitions en France.

La participation au recyclage ne peut être demandée que par un juge étranger détenteur d'une licence à la FFGym pour la saison en cours et résidant en France.

La demande de participation au recyclage doit être effectuée auprès du responsable national des juges fédéraux, qui instruit la demande et accepte ou non la participation de l'intéressé au recyclage, après avis du responsable national des juges internationaux.

La demande doit être accompagnée d'une copie du diplôme de juge international FIG, d'un justificatif de domicile et d'une copie de la carte d'identité de l'intéressé.

II – REGLEMENTATION PAR DISCIPLINE



Gymnastique Aérobie

Edition 2022-2024

Modifiée par le Comité Directeur du 22/10/2022

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice

Après validation de son inscription, chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants :

- Programme de la formation
 - Didacticiel Exécution fédéral
 - Grille de composition en Fédéral A
 - Les feuilles de jugements de la saison en Fédéral A et B
- Compétences visées
Le juge niveau 1 doit poser une note d'exécution (note E) et de juge arbitre (JA) pour les niveaux de pratique Fédéral A et B et connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym).
Il devra maîtriser les didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent.
 - Programmes concernés
 - Fédéral B : note E (exécution)
 - Fédéral A : notes E (exécution) / JA (juge arbitre)
 - Contenu de la formation
 - Généralités du règlement technique et de la Lettre FFGym
 - Apprentissage du didacticiel d'exécution et notation vidéo
 - Apprentissage de la grille de composition Fédéral A
 - Apprentissage de la symbolique de base et reconnaissance vidéo

Il appartient au candidat d'avoir visionné les imposés via le lien du paragraphe aide pour les imposés de la base documentaire :

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Aerobic

Paragraphe « aide pour les imposés »

lien « consultez les mouvements de gymnastique Aérobic »

Il appartient au candidat de se munir pour la formation des outils suivants :

- Règlement Technique du cycle 2020-2024
- Lettre FFGym de la saison en cours, et ses mises à jour
- Musiques et plan de routine des imposés
- Papier de brouillon, crayons, calculatrice

- Volume horaire
 - 12 heures de formation minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 90 minutes de pratique

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique :

Une place est attribuée à tous les candidats.

Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée.

Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.

L'épreuve démarre au signal du formateur. Les candidats ont 40 minutes pour remplir la grille.

Les livrets de questions et grilles sont ramassés à la fin de l'épreuve.

Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.

- Epreuve pratique :

Une place est attribuée à tous les candidats.

Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.

Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.

La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéoprojection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.

Les candidats notent 11 routines par secteurs. Les feuilles d'examen sont ramassées à la fin du jugement de chaque secteur.

Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes

Jugement des 10 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement.

- Echelle d'évaluation des examens

Epreuves		Sous total	Coefficient	Total
Théorie 50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
10 routines Exécution	5 points	50	2	100
10 routines Arbitre	5 points	50	2	100
TOTAL EXAMEN				250 points

THEORIE	PRATIQUE	TOTAL	ADMISSION	REPECHAGE *
50 points	200 points	250 points	200 points	175 points

*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable régional des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 1 :

Niveau de qualification	Secteur	Niveau de pratique	Département (étape facultative)	Inter-département (région)	Région (Regroupement)
Niveau 1	Juge Arbitre	Fédéral	X	X	X
	Exécution	Fédéral	X	X	X

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 1 et avoir validé 2 jugements dans ce niveau

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux

- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice

Après validation de son inscription chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants :

- Programme de la formation
- Didacticiels Exécution et Artistique National
- Les feuilles de jugements de la saison en Fédéral et National

- Compétences visées
Le juge niveau 2 doit :
 - poser une note d'artistique et d'exécution en National
 - maîtrise du didacticiel exécution National
 - maîtrise du didacticiel artistique et des échelles de valeur
 - connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym)
- Programmes concernés
 - National pour les secteurs Artistique et Exécution
- Contenu de la formation
 - Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code FIG
 - Description des critères artistiques, illustration vidéo, pose d'une note d'artistique
 - Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B
 - Apprentissage des déductions générales et spécifiques en exécution avec illustrations vidéos, pose d'une note d'exécution

Il appartient au candidat de se munir pour la formation des outils suivants :

- Règlement Technique 2020-2024
- Lettre FFGym de la saison concernée, et ses mises à jour
- Papier de brouillon, crayons, calculatrice

- Volume horaire
 - 12 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 90 minutes de pratique

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique :

Une place est attribuée à tous les candidats.

Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée.

Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.

L'épreuve démarre au signal du formateur. Les candidats ont 60 minutes pour remplir la grille.

Livret de questions et grille sont ramassés à la fin de l'épreuve.

Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.

- Epreuve pratique :

Une place est attribuée à tous les candidats.

Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.

Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.

La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéoprojection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.

Les candidats notent 6 routines par secteurs. Les feuilles d'examen sont ramassées à la fin du jugement de chaque secteur.

Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes

Jugement des 5 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement exécution puis d'artistique.

- Echelle d'évaluation des examens

Epreuves		Sous total	Coefficient	Total
Théorie 50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
10 routines Artistique	5 points	50	2	100
10 routines Exécution	5 points	50	2	100
TOTAL EXAMEN				250 points

THEORIE	PRATIQUE	TOTAL	ADMISSION	REPECHAGE *
50 points	200 points	250 points	200 points	175 points

*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable régional des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 2 :

Le niveau 2 permet de juger :

Niveau de qualification	Secteur	Niveau de pratique	Département (étape facultative)	Inter-département (région)	Région (Regroupement)	Championnat de France ou Trophée fédéral
Niveau 2	Exécution	National	X	X	X	X
	Artistique	National	X	X	X	X

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (17 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2 et avoir validé 2 jugements dans ce niveau

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux

- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice

Après validation de son inscription chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants :

- Programme de la formation
- Didacticiels Exécution et Artistique National
- Tableau des ETM (exigences techniques minimales) de la grille National B
- Les feuilles de jugements de la saison National B

- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit :
 - poser une note d'artistique et d'exécution en National
 - maîtrise du didacticiel exécution National
 - maîtrise du didacticiel artistique et des échelles de valeur
 - poser une note de difficulté et de Juge arbitre en National B
 - connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym)
- Programmes concernés
 - National A pour les secteurs Artistique et Exécution
 - National B pour les secteurs Juge Arbitre et Difficulté
- Contenu de la formation
 - Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code FIG
 - Description des critères artistiques, illustration vidéo, pose d'une note d'artistique
 - Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B

Apprentissage des déductions générales et spécifiques en exécution avec illustrations vidéo, pose d'une note d'exécution.

Il appartient au candidat de se munir pour la formation des outils suivants :

- Règlement Technique 2020-2024
- Lettre FFGym de la saison concernée, et ses mises à jour
- Papier de brouillon, crayons, calculatrice

- Volume horaire
 - 12 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 17 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 120 minutes de pratique

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique :

Une place est attribuée à tous les candidats.

Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée. Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.

L'épreuve démarre au signal du formateur. Les candidats ont 60 minutes pour remplir la grille.

Livret de questions et grille sont ramassés à la fin de l'épreuve.

Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.

- Epreuve pratique :

Une place est attribuée à tous les candidats.

Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.

Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.

La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéoprojection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.

Les candidats notent 6 routines par secteurs. Les feuilles d'examen sont ramassées à la fin du jugement de chaque secteur.

Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes

Jugement des 5 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement exécution puis d'artistique.

- Echelle d'évaluation des examens

Epreuves		Sous total	Coefficient	Total
Théorie 50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
5 routines Artistique	5 points	25	1	25
5 routines Exécution	5 points	25	1	25
10 routines Difficultés	5 points	50	3	150
5 routines Arbitre	5 points	25	2	50
TOTAL EXAMEN				300 points

THEORIE	PRATIQUE	TOTAL	ADMISSION	REPECHAGE *
50 points	300 points	350 points	280 points	245 points

*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable régional des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 3 :

Le niveau 3 permet de juger :

Niveau de qualification	Secteur	Niveau de pratique	Département (étape facultative)	Inter-département (région)	Région (Regroupe - ment)	Championnat de France ou Trophée fédéral
Niveau 3	Juge Arbitre	National B	X	X	X	
	Difficulté	National B	X	X	X	
	Exécution	National	X	X	X	X
	Artistique	National	X	X	X	X

Pour officier en tant que Juge Arbitre, le candidat devra obligatoirement avoir 18 ans révolus. Avant sa majorité, il peut officier en juge Artistique ou Exécution sur un panel national.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3 et avoir validé 2 jugements dans ce niveau

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
Après validation de son inscription chaque stagiaire reçoit un dossier pédagogique en format numérique ou en format papier comprenant les documents suivants :
 - Programme de la formation
 - Didacticiels Exécution et Artistique National
 - Tableau des exigences techniques minimales du code FIG
 - Tableau des symboles du code FIG
 - Les feuilles de jugements de la saison National B
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit :
 - poser une note d'artistique et d'exécution en Elite
 - poser une note de difficulté et de Juge arbitre en National A
 - connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym, code FIG)
- Programmes concernés
 - Elite pour les secteurs Artistique et Exécution
 - National A pour les secteurs Juge Arbitre et Difficulté
- Contenu de la formation
 - Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code FIG
 - Description des critères artistiques pour le niveau de pratique Elite
 - Description des critères d'exécution pour le niveau de pratique EliteReconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du code FIG.
Il appartient au candidat de se munir pour la formation des outils suivants :
 - Règlement Technique 2020-2024
 - Code FIG 2021-2024
 - Lettre FFGym de la saison concernée, et ses mises à jour
 - Papier de brouillon, crayons, calculatrice
- Volume horaire
 - 12 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les 2 ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 50 minutes de théorie et 120 minutes de pratique

- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique :

Une place est attribuée à tous les candidats.
Ceux-ci entrent dans la salle munis de crayons uniquement et se placent sur leur table désignée.
Le formateur distribue une grille de réponse qui sera prise en compte pour l'évaluation, et un livret regroupant les 50 questions.
L'épreuve démarre au signal du formateur. Les candidats ont 60 minutes pour remplir la grille.
Les livrets de questions et grille sont ramassés à la fin de l'épreuve.
Le candidat reçoit 1 point par bonne réponse.

- Epreuve pratique :

Une place est attribuée à tous les candidats.
Ceux-ci entrent dans la salle munis de leurs documents de jugement et se placent sur leur table désignée.
Le formateur distribue les feuilles de notations de la saison en cours à chacun des candidats.
La notation vidéo se fait sur grand écran avec vidéoprojection. Il est nécessaire d'avoir un son de bonne qualité.
Les candidats notent 6 routines par secteurs. Les feuilles d'examen sont ramassées à la fin du jugement de chaque secteur.
Jugement de la routine R0 : la note est annoncée aux candidats après 2 minutes
Jugement des 5 routines d'examen avec 2 minutes entre chaque vidéo pour remplir les feuilles de jugement exécution puis d'artistique.

- Echelle d'évaluation des examens

Epreuves		Sous total	Coefficient	Total
Théorie 50 questions	1 point / bonne réponse	50	1	50
5 routines Artistique	5 points	25	1	25
5 routines Exécution	5 points	25	1	25
10 routines Difficultés	5 points	25	3	150
5 routines Arbitre	5 points	25	2	50
TOTAL EXAMEN				300 points
THEORIE	PRACTIQUE	TOTAL	ADMISSION	REPECHAGE *
50 points	300 points	350 points	280 points	245 points

*Le repêchage n'est pas systématique. Il est réalisé sans épreuve complémentaire et soumis à l'appréciation du responsable national des juges sur les compétences montrées par le candidat lors de la formation. Aucune épreuve de rattrapage ne peut être organisée en cas d'échec d'un candidat à cet examen.

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 4 :

Le niveau 4 permet de juger :

Niveau de qualification	Secteur	Niveau de pratique	Département (étape facultative)	Inter-département (région)	Région (Regroupe - ment)	Championnat de France ou Trophée fédéral
Niveau 4	Juge Arbitre	National A	X	X	X	X
	Difficulté	National A	X	X	X	X
	Exécution	National/ Elite	X	X	X	X
	Artistique	National/ Elite	X	X	X	X

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés

- par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 – Transmission des résultats :

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour enregistrement et diffusion des nouveaux diplômés avec cnsaer@ffgym.fr en copie.

Le document de transmission est fourni dans le pack formateur « FICHE BILAN formation de juges 123 ».

Pour le niveau 4 : les résultats sont transmis par le responsable national des juges à l'INF pour enregistrement et diffusion des nouveaux diplômés avec cnsaer@ffgym.fr en copie.

Le document de transmission est fourni dans le pack formateur « FICHE BILAN formation de juges 4 ».

BAREMES

Barème Exécution et Artistique

Artistique / Exécution	
Ecart de note	Nombre de points
0	5
0.1 / 0.2	4.5
0.3 / 0.4	4
0.5	3.5
0.6	3
0.7	2.5
0.8	1.5
0.9	1
1.0	0

Barème Difficultés et Arbitre

Difficultés		Arbitre	
Ecart de note	Nombre de points	Ecart de note	Nombre de points
0	5	0	5
0.1 / 0.2	4	0.2 / 0.4	4
0.3 / 0.4	3	0.5 / 0.7	3
0.5 / 0.6	2	0.8 / 1	2
0.7 / 0.8	1	1.1 / 1.4	1
0.9 ou plus	0	1.5 ou plus	0

TABLEAUX RECAPITULATIFS

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Programmes de référence	Fédéral A et B	National A et B	National A et B	National A et Elite
Fonctions	Juge Artistique Juge Exécution Juge Difficulté Juge Arbitre	Juge Artistique Juge Exécution	Juge Arbitre en National B Juge Difficulté en National B Juge Artistique Juge Exécution	Juge Arbitre en National A Juge Difficulté en National A Juge Artistique Juge Exécution
Généralités	• Connaissance du Règlement Technique et de la Lettre FFGym	• Connaissance du Règlement Technique, de la Lettre FFGym et du code FIG	• Connaissance du Règlement Technique, de la Lettre FFGym et du code FIG	• Connaissance du Règlement Technique, de la Lettre FFGym et du code FIG
Artistique	• Maitrise du didacticiel Artistique Fédéral A	• Connaissance des critères adaptés au National A et B • Connaissance des échelles de valeur	• Connaissance des critères adaptés au National A et B • Connaissance des échelles de valeur	• Maitrise du jugement National A et Elite
Exécution	• Maitrise du didacticiel exécution Fédéral A	• Reconnaissance des difficultés des programmes National B et National A • Maitrise du didacticiel exécution National A/National B	• Maitrise du didacticiel exécution National A/National B	• Maitrise du jugement National A et Elite
Difficultés	Grille Fédéral A : •Reconnaissance des difficultés •Connaissance des valeurs des éléments et Exigences Techniques Minimales		Grille National B : •Reconnaissance des difficultés •Connaissance des valeurs des éléments et Exigences Techniques Minimales	Code FIG : •Reconnaissance des difficultés • Connaissance des valeurs des éléments et Exigences Techniques Minimales
Symbolique	Grille Fédéral A : •Maitrise de la symbolique	Code FIG : • Maitrise des symboles de base	Grille National B : • Maitrise de la symbolique	Code FIG : • Maitrise de la symbolique

PRÉROGATIVES DES JUGES

		FEDERAL				PERFORMANCE								ELITE			
		FEDERAL B		FEDERAL A		NATIONAL B				NATIONAL A				AVENIR	ESPOIR	JUNIOR	SENIOR
COMPETITIONS		Exécution	Juge Arbitre	Exécution	Juge Arbitre	Exécution	Artistique	Difficulté	Juge Arbitre	Exécution	Artistique	Difficulté	Juge Arbitre	Uniquement Exécution et Artistique			
NIVEAU 1	ID	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X				
	Région	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X				
	TF	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X				
NIVEAU 2	ID	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X				
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X				
	IR	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X				
	CF	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X				
NIVEAU 3	ID	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X				
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X				
	IR	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X				
	CF	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X	✓	✓	X	X
NIVEAU 4	ID	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	IR	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	CF	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (plus enceintes si nécessaire)
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges (niveaux 1, 2 et 3) / par le responsable national des juges (niveau 4)
- Transmission des résultats sur le document FICHE BILAN formation de juges par mail à l'entité organisatrice avec cnsaer@ffgym.fr en copie.



Gymnastique Acrobatique

Edition 2022-2024

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
 - Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
 - Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
- Compétences visées
 - Le juge niveau 1 doit juger à l'exécution et à l'artistique les exercices du niveau de pratique Fédéral
- Programmes concernés
 - Fédéral B
 - Fédéral A
- Contenu de la formation
 - connaissance des filières de compétition
 - organisation des compétitions du niveau de pratique Fédéral
 - engagements aux compétitions du niveau de pratique Fédéral
 - composition des exercices du niveau de pratique Fédéral
 - note de difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral
 - pénalités du juge arbitre et du juge à la difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral
 - rôle et organisation du jury d'exécution
 - connaissance des pénalisations d'exécution
 - rôle et organisation du jury artistique du niveau de pratique Fédéral
 - connaissance de la notation à l'artistique du niveau de pratique Fédéral
 - mode de calcul des notes
 - méthode d'écriture des pénalisations (symbolique des éléments)
 - pratique de jugement
 - technique des éléments de base
- Volume horaire
 - 15 heures minimum (hors temps d'examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.

- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
- Durée de l'examen : théorie 1 heure / Pratique 1 heure

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlementation	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les différentes filières de compétitions et les catégories correspondantes - le jugement dans les compétitions françaises - la réglementation et l'organisation des compétitions françaises - les programmes du niveau de pratique Fédéral Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 5	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	5 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre en catégories du niveau de pratique Fédéral - la comptabilisation de la difficulté dans ces catégories Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 10 minutes
	Questionnaire C Exécution / Artistique	/ 25	Non	25 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les pénalités liées à l'exécution - la notation à l'artistique Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 30 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution	/100	Non	Jugement de mouvements complets à l'exécution (12 dont 1 essai). 1 seul visionnage. Les 12 exercices sont choisis parmi les filières Fédéral A & B. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice). Seuls les 10 meilleurs exercices sur les 11 seront pris en compte pour le calcul du total. 10 points supplémentaires sont accordés pour la capacité du candidat à prendre des notes en symbolique
	Jugement Vidéo Artistique	/20	Feuilles de notation artistique	Jugement de mouvements complets à l'artistique (5 dont 1 essai). 1 seul visionnage. Les 5 exercices sont choisis parmi les filières dont la note artistique est sur 6 points. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 1 :

Le niveau 1 permet de juger : l'exécution et l'artistique des exercices du niveau de pratique Fédéral.

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- A titre dérogatoire, l'accès à la formation de niveau 2 est permis sans prérequis de détention du niveau 1

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
 - Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
 - Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
- Compétences visées
 - Le juge niveau 2 doit :
 - juger l'exécution de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B
 - juger l'artistique de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B
 - calculer la note de difficulté des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B
 - appliquer les pénalités relatives au juge à la difficulté et au juge arbitre des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B
- Programmes concernés
 - Fédéral B
 - Fédéral A
 - National B
- Contenu de la formation
 - connaissance des filières de compétition
 - rôle des différents juges et organisation du jury
 - organisation des compétitions de la filière National B
 - engagements aux compétitions de la filière National B
 - les pénalisations du juge arbitre dans les exercices de la filière National B
 - les pénalisations du juge à la difficulté en filières Fédéral A & B et National B
 - calcul de la difficulté en filières Fédéral A & B et National B
 - connaissance des pénalités d'exécution (approfondissement)
 - la valeur artistique d'un exercice
 - connaissance de la notation à l'artistique en filières Fédéral A & B et National B
 - méthode d'écriture des exercices et pénalités (symbolique)
 - pratique de jugement
 - technique des éléments de différents niveaux (jusqu'à National B)
- Volume horaire
 - 18 heures minimum (hors temps d'examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
 - Durée de l'examen : théorie 1h15 / Pratique 1h30

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlementation	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les différentes filières de compétitions et les catégories correspondantes - la réglementation et l'organisation des compétitions françaises - le jugement dans les compétitions françaises - le calcul des notes finales dans les différentes catégories Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 10	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	10 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre - la comptabilisation de la difficulté dans les filières Fédéral A & B et National B Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire C Exécution Artistique	/ 30	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les pénalités liées à l'exécution - la notation à l'artistique + 5 questions posées sous forme de cas concret Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 30 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution	/80	Non	Jugement de mouvements complets (9 dont 1 essai) à l'exécution. 1 seul visionnage. Les 9 exercices sont choisis parmi les filières Fédéral et/ou la filière National B, La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice). 8 points supplémentaires sont accordés pour la capacité du candidat à prendre des notes en symbolique
	Jugement Vidéo Artistique	/30	Feuilles de notation artistique	Jugement de mouvements complets (7 dont 1 essai) à l'artistique. 1 seul visionnage. Les 7 exercices sont choisis parmi les filières Fédéral et/ou la filière National B, La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 1 minute et 15 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice).
	Contrôle vidéo Difficulté et exigences	/20	Figurines des exercices semi-imposés (brochure des programmes)	Le candidat effectue 4 contrôles vidéo à partir de cartes de compétitions fournies. Chacun des exercices est passé 2 fois. Le candidat doit donner la note de difficulté de départ ainsi que toutes les pénalités applicables en tant que juge à la difficulté. Les exercices correspondent aux filières Fédéral A & B ou National B Le candidat dispose de 1 minute après le premier passage et 2 minutes après le second pour donner sa note.

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

5 – Prérogatives du juge de niveau 2 :

Le niveau 2 permet de juger : l'exécution, l'artistique et la difficulté des exercices des filières Fédéral B, Fédéral A et National B.

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 2
- Avoir jugé au moins 3 compétitions dont une compétition en tant que juge à l'exécution et une compétition en tant que juge à l'artistique

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit :
 - juger l'exécution et l'artistique de toutes les catégories
 - calculer la note de difficulté des exercices des catégories Avenir et Espoir (filiale Elite)
 - appliquer les pénalités des exercices des catégories Avenir et Espoir (filiale Elite)
 - maîtriser l'écriture symbolique des éléments imposés et libres de toutes les catégories
 - diriger un jury en filiales Fédéral A & B et National B
- Programmes concernés
 - Semi-imposés (Fédéral B, Fédéral A, National B, Avenir, Espoir)
- Contenu de la formation
 - rôle des différents juges et organisation du jury
 - pénalisations du juge à la difficulté et du juge arbitre dans les exercices libres
 - composition des exercices des catégories Avenir et Espoir (filiale Elite)
 - note de difficulté
 - les tables de difficultés des duos et groupes
 - le mode de fonctionnement des tables
 - la recherche de valeurs de pyramides dont le degré de difficulté se limite au niveau national A Avenir / Espoir
 - la recherche de valeurs d'éléments individuels
 - symbolique
 - la valeur artistique d'un exercice
 - connaissance des pénalisations d'exécution (approfondissement)
 - connaissance des critères de notation artistique (approfondissement)
 - pratique de jugement
- Volume horaire : 15 heures minimum (hors temps d'examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
 - Durée de l'examen : théorie 1h30 / Pratique 3 heures

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlement et code de pointage	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - le règlement technique français - le code de pointage FIG Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 20	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre pour des exercices des filières Fédéral, National B et des catégories Avenir et Espoir (filière Elite) - la comptabilisation de la difficulté et les exigences de composition des exercices des filières Fédéral, National B et des catégories Avenir et Espoir (filière Elite) Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 40 minutes
	Questionnaire C Exécution Artistique	/ 20	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - les pénalités liées à l'exécution (10 questions) - la notation à l'artistique (10 questions) Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 30 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution Artistique	/100 /40	Exécution = Non Artistique = Feuilles de notation artistique	Jugement de mouvements complets (11 en exécution, 5 en artistique, dont 1 essai. 1 seul visionnage). Les exercices sont choisis dans la filière Nationale A ou Elite. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice) pour la note d'exécution, dans la minute pour la note artistique.
	Contrôle carte de compétition	/20	Tables de difficulté FIG Figurines espoirs (brochure des programmes)	Le candidat doit vérifier et compléter 4 cartes de compétition qui comprennent les dessins des éléments réalisés leur références et valeurs : - en vérifiant les pages, références et valeurs indiquées - en vérifiant le total de difficulté et les exigences pour donner la note de difficulté de départ de l'exercice Les exercices correspondent aux catégories Avenir et Espoir (filière Elite) Temps limité à 1h20 pour la correction des 4 cartes.
	Contrôle vidéo Difficulté et exigences	/20	Tables de difficulté FIG Figurines espoirs (brochure des programmes)	Les exercices des cartes de compétition sont repris pour le contrôle vidéo. Chacun des exercices est passé 2 fois. Le candidat doit donner la note de difficulté de chaque exercice ainsi que toutes les pénalités applicables. Le candidat dispose de 1 minute après le premier passage et 2 minutes après le second pour donner sa note.

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

5 – Prérogatives du juge de niveau 3 :

Le niveau 3 permet :

- De juger l'exécution et l'artistique des exercices des filières Fédéral B, Fédéral A, National B et National A, ainsi que les catégories Avenir et Espoir de la filière Elite
- De juger la difficulté des exercices des filières Fédéral B, Fédéral A, et National B ainsi que des catégories Avenir et Espoir (filiale Elite)
- D'être juge arbitre des exercices des filières Fédéral B, Fédéral A, et National B ainsi que des catégories Avenir et Espoir (filiale Elite)

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGYM
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (17 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être titulaire du niveau 3
- Avoir jugé au moins 3 compétitions dont une compétition en tant que juge à l'exécution, une compétition en tant que juge à l'artistique et une compétition en tant que juge à la difficulté

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
 - Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'INF
- Inscription à la formation
 - Les modalités d'inscription et de paiement des droits d'inscription sont définis par la structure organisatrice
- Compétences visées
 - Le juge niveau 4 doit :
 - juger l'exécution et l'artistique de toutes les catégories
 - calculer la note de difficulté de départ des exercices libres et semi imposés de toutes les catégories
 - appliquer les pénalités des exercices libres et semi imposés de toutes les catégories
 - maîtriser l'écriture symbolique d'éléments de tous niveaux
 - diriger un jury dans toutes les catégories
- Programmes concernés
 - Semi-imposés et libres de toutes les catégories
- Contenu de la formation
 - rôle des différents juges et organisation du jury
 - les pénalisations du juge à la difficulté et du juge arbitre dans les exercices libres
 - composition des exercices libres statiques, dynamiques et combinés
 - note de difficulté des exercices libres
 - les tables de difficultés des duos et groupes
 - Approfondissement
 - Travail sur des éléments dont le degré de difficulté correspond à l'élite française
 - symbolique
 - connaissance des pénalisations d'exécution (approfondissement)
 - connaissance des critères de notation artistique (approfondissement)
 - pratique de jugement
- Volume horaire
 - 15 heures minimum (hors temps d'examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les 2 ans
 - Le participant doit être âgé de 17 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter aux épreuves de l'examen

- L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Les épreuves de l'examen peuvent être organisées en alternance avec les séquences de formation (contrôle continu des connaissances)
 - Durée de l'examen : théorie 1 heure / Pratique 3 heures
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

	Epreuve	Points	Documents	Contenu
THEORIE	Questionnaire A Règlement et code de pointage	/ 20	Règlement technique / Lettres FFGym / Brochure des Programmes / Code de Pointage FIG	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - le règlement technique français - le code de pointage FIG Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 20 minutes
	Questionnaire B Difficulté	/ 20	Non	20 questions valant chacune 1 point, organisées sous forme de QCM et portant sur : - Les pénalités applicables par le juge à la difficulté et le juge arbitre pour des exercices libres ou semi-imposés - la comptabilisation de la difficulté des exercices libres, statiques dynamiques et combinés - les exigences de composition des exercices libres statiques dynamiques et combinés. Choix parmi plusieurs réponses possibles Durée : maximum 40 minutes
PRATIQUE	Jugement Vidéo Exécution Artistique	 /100 /40	Exécution = Non Artistique = Feuilles de notation artistique	Jugement de mouvements complets (6 en exécution, 5 en artistique, dont 1 essai). 1 seul visionnage. Les exercices sont choisis dans n'importe quelle catégorie nationale ou internationale. La note doit être calculée et notée sur la feuille d'examen dans les 45 secondes qui suivent l'arrêt de la vidéo (la fin de l'exercice) pour la note d'exécution, dans la minute pour la note artistique.
	Contrôle carte de compétition	/40	Tables de difficulté FIG Tableau récapitulatif des exigences	Le candidat doit vérifier et compléter 4 cartes de compétition qui comprennent les dessins des éléments réalisés leur références et valeurs : - en vérifiant les pages, références et valeurs indiquées - en vérifiant le total de difficulté et les exigences pour donner la note de difficulté de départ de l'exercice Les exercices correspondent aux catégories Elite Junior et Senior. Temps limité à 1h20 pour la correction des 4 cartes.
	Contrôle vidéo Difficulté et exigences	/40	Tables de difficulté FIG Tableau récapitulatif des exigences	Les exercices des cartes de compétition sont repris pour le contrôle vidéo. Chacun des exercices est passé 2 fois. Le candidat doit donner la note de difficulté de chaque exercice ainsi que toutes les pénalités applicables. Le candidat dispose de 1 minute après le premier passage et 2 minutes après le second pour donner sa note.

Cf. annexe Méthode et barèmes d'évaluation

Le candidat doit obtenir le minimum requis sur le total THEORIE et sur le total PRATIQUE pour être déclaré admis.

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Le niveau 4 permet :

- De juger l'exécution, l'artistique et la difficulté des exercices de toutes les catégories de toutes les filières françaises de compétition
- D'être juge arbitre des exercices de toutes les catégories de toutes les filières françaises de compétition.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1 et 2 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour les niveaux 3 et 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2, par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4.

4 – Gestion des sessions et transmission des résultats :

- La gestion des formations et examens (calendrier, inscriptions, résultats, etc.) doit être faite au travers du serveur fédéral
- La saisie des sessions de formation, des résultats d'examen et l'édition des diplômes sont du ressort de la structure organisatrice
- Le responsable de chaque formation veillera donc à ce que toutes ces actions soient bien effectuées avant le 31 août de chaque année
- Il s'assurera au préalable que les calendriers soient en adéquation avec cette exigence
- Une fois les résultats validés, transmission des résultats par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges à l'INF pour les niveaux 3 et 4, pour saisie informatique.

METHODE ET BAREMES D'EVALUATION

Correction des épreuves théoriques

Durée des questionnaires A, B et C

	Questionnaire A	Questionnaire B	Questionnaire C
JUGE 1	20 minutes maximum	10 minutes maximum	30 minutes maximum
JUGE 2	20 minutes maximum	20 minutes maximum	30 minutes maximum
JUGE 3	20 minutes maximum	40 minutes maximum	30 minutes maximum
JUGE 4	20 minutes maximum	40 minutes maximum	

Documents autorisés questionnaires A, B et C

	Questionnaire A	Questionnaire B	Questionnaire C
JUGE 1	OUI	OUI	NON
JUGE 2	OUI	OUI	NON
JUGE 3	OUI	NON	NON
JUGE 4	OUI	NON	

Contenu des questionnaires A, B et C

Chaque question vaut 1 point. 1 seule réponse possible par item. 0 point pour réponse fausse ou manquante.

1 point pour chaque bonne réponse.

Les questions des écrits sont différentes à chaque niveau. Elles correspondent aux contenus de formation.

La difficulté des questions va croissant du niveau 1 au niveau 4.

Une "banque de questions" est constituée pour chaque écrit de chaque niveau permettant de tester la connaissance du règlement par le candidat pour s'assurer qu'il sera efficace et juste sur le terrain.

Notation de l'exécution

Pour chaque exercice, une note de référence a été établie. La correction est effectuée par rapport à cette note.

Ecart entre la note du candidat et celle du correcteur lorsque la note de référence est comprise entre :			Points obtenus par le candidat
0.00 et 8.00	8.10 et 9.00	9.10 et 10.00	
0.0 à 0.30	0.0 à 0.20	0.0 ou 0.10	10
0.40	0.30	0.20	9
0.50	0.40	0.30	8
0.60	0.50	0.40	7
0.70	0.60	0.50	6
0.80	0.70	0.60	5
0.90	0.80	0.70	4
1.00	0.90	0.80	3
1.10	1.00	0.90	2
1.20	1.10	1.00	1
1.30	1.20	1.10	0

Exemples

- Note de référence 9,2 ; note du candidat 9,0, il y a donc 0.2 d'écart le candidat obtient donc 9/10
- Note de référence 9,0 ; note du candidat 8,6, il y a donc 0.4 d'écart le candidat obtient donc 8/10

En niveau 4 la somme des 5 notes / 10 (total /50) est multiplié par 2 pour obtenir un total /100.

Bonus symbolique

10 points en niveau 1 et 8 points en niveau 2 supplémentaires peuvent être attribués en fonction de la capacité du candidat à prendre un exercice en symbolique. Attention, cette compétence ne doit pas aller à l'encontre de l'efficacité de la notation à l'exécution.

Notation de l'artistique

Pour chaque exercice, une note de référence a été établie. La correction est effectuée par rapport à cette note.

NIVEAUX 1 ET 2

Ecart entre la note du candidat et celle du correcteur	Points obtenus par le candidat
0.0	5
0.10	4,5
0.20	4
0.30	3,5
0.40	3
0.50	2
0.60	1
0.70	0
0.80	0
0.90	0
1.00	0

NIVEAUX 3 ET 4

Ecart entre la note du candidat et celle du correcteur lorsque la note de référence est comprise entre :			Points obtenus par le candidat
0.00 et 8.00	8.10 et 9.00	9.10 et 10.00	
0.0 à 0.30	0.0 à 0.20	0.0 ou 0.10	10
0.40	0.30	0.20	9
0.50	0.40	0.30	8
0.60	0.50	0.40	7
0.70	0.60	0.50	6
0.80	0.70	0.60	5
0.90	0.80	0.70	4
1.00	0.90	0.80	3
1.10	1.00	0.90	2
1.20	1.10	1.00	1
1.30	1.20	1.10	0

Difficulté

En niveau 3, chaque carte de compétition est notée sur 5 points. En niveau 4, chaque carte de compétition est notée sur 10 points.

1 point est retiré en niveau 3 et 2 points en niveau 4 par :

- Faute de valeur,
- Exigence non appliquée,
- Méthode de calcul fautive,
- Erreur de calcul.

Contrôle vidéo et exigences

En niveaux 2 et 3, chaque carte de compétition est notée sur 5 points. En niveau 4, chaque carte de compétition est notée sur 10 points. La notation est réalisée par l'application de bonus et de pénalités :

Application de bonus

En niveau 2, un bonus de 1 point est appliqué :

En niveau 3, un bonus de 0,5 est appliqué :

En niveau 4, un bonus de 1,0 est appliqué :

- Pour l'identification de chaque divergence entre ce qui est réalisé et ce qui est inscrit sur la carte de compétition
- Pour l'application des pénalités relatives à chacune de ces divergences
- Pour l'application de la prise en compte de la difficulté pour chacune de ces divergences
- Pour la correction de la note de difficulté des éléments individuels
- Pour la correction de la note de difficulté des éléments collectifs.

Application de pénalité

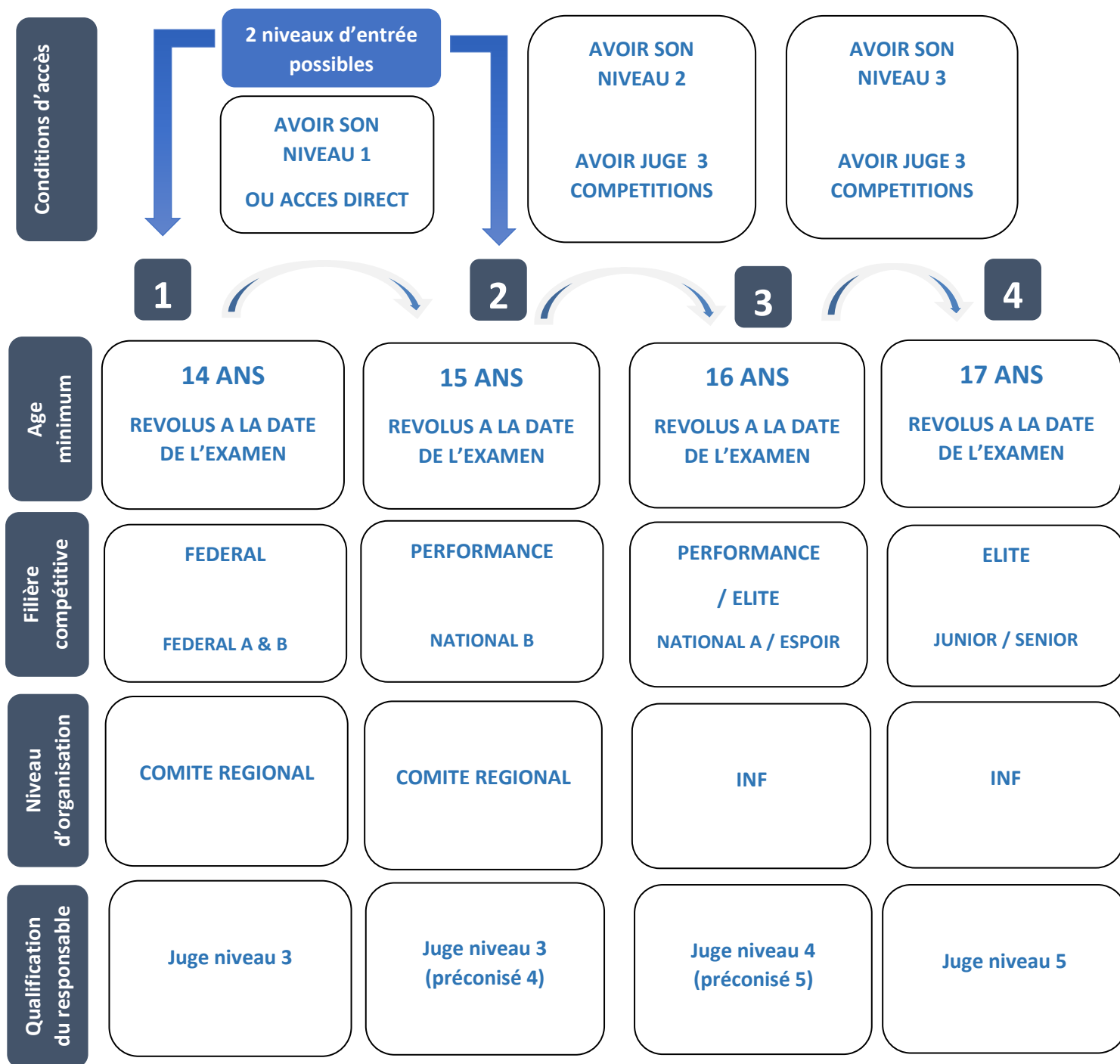
En niveau 2, une pénalité de 1 point est appliquée

En niveau 3, une pénalité de 0,5 point est appliquée

En niveau 4, une pénalité de 1 point est appliquée

- pour toute divergence signalée non effective.

TABLEAUX RECAPITULATIFS



Récapitulatif des épreuves d'examen

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
THEORIE	Questionnaire A Règlementation 20 points	Questionnaire A Règlementation 20 points	Questionnaire A Règlement et code de pointage 20 points	Questionnaire A Règlement et code de pointage 20 points
	Questionnaire B difficulté 5 points	Questionnaire B difficulté 10 points	Questionnaire B difficulté 20 points	Questionnaire B difficulté 20 points
	Questionnaire C Exécution + Artistique 25 points	Questionnaire C Exécution + Artistique + complément artistique 25 points + 5 points	Questionnaire C exécution + artistique 20 points	
Admissibilité	33 pts / 50 pts	45 pts / 60 pts	42 pts / 60 pts	30 pts / 40 pts
PRATIQUE	Jugement vidéo Exécution 100 points	Jugement vidéo Exécution 80 points	Jugement vidéo Exécution 100 points	Jugement vidéo Exécution 100 points
	Jugement vidéo Artistique 20 points	Jugement vidéo Artistique 30 points	Jugement vidéo Artistique 40 points	Jugement vidéo Artistique 40 points
		Contrôle vidéo difficulté et exigences 20 points	Difficulté : Contrôle carte de compétition 20 points	Difficulté : Contrôle carte de compétition 40 points
			Contrôle vidéo difficulté et exigences 20 points	Contrôle vidéo difficulté et exigences 40 points
Admissibilité	94 pts / 120 pts	97 pts / 130 pts	138 pts / 180 pts	165 pts / 220 pts
REUSSITE et %	127 / 170 pts = 75%	142 / 190 pts = 75%	180 / 240 pts = 75%	195 / 260 pts = 75%

Récapitulatif des prérogatives du juge

Les niveaux 1, 2, 3 et 4 sont définis pour chacun des rôles du juge Gymnastique Acrobatique :

- Juge à l'exécution, Juge artistique,
- Juge de difficulté,
- Juge Arbitre

Et dans les 5 filières de compétition (Fédéral B, Fédéral A, National B, National A et Elite).

COMPETITIONS		FEDERAL				PERFORMANCE			ELITE			
		FEDERAL B		FEDERAL A		NATIONAL B		NATIONAL A	AVENIR	ESPOIR	JUNIOR	SENIOR
		7-13 ans	TC	7-14 ans	TC	8-15 ans	TC	TC				
NIVEAU 1	Exécution	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
	Artistique	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
	Difficulté	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Arbitre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 2	Exécution	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Artistique	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Difficulté	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Arbitre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 3	Exécution	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X
	Artistique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X
	Difficulté	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	X	X
	Arbitre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X
NIVEAU 4	Exécution	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Artistique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Difficulté	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Arbitre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Dans le cas où le nombre de juges possédant le degré de qualification exigé pour le niveau de compétition est insuffisant, il est possible que le responsable des juges fasse appel aux juges présents bien qu'insuffisamment diplômés mais dont la compétence est reconnue.

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES FORMATIONS ET EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les formations et examens de juges

1 – Matériel nécessaire :

La salle :

- Elle doit être appropriée à la vidéo, bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante,
- Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés,
- Une table par personne.

Le matériel vidéo :

- Vidéo – projecteur et écran de projection + système audio
- Ordinateur et câbles de connexion nécessaires.

Les documents nécessaires au formateur :

- La brochure des juges,
- Le code de pointage en vigueur,
- Les tables de difficultés en vigueur,
- La réglementation et les figurines FIG des programmes par catégorie d'âge,
- Le règlement technique Gymnastique Acrobatique en vigueur,
- Les lettres FFGym de Gymnastique Acrobatique en vigueur,
- La brochure des programmes en vigueur,
- Mallette du formateur (présentations powerpoint, documents support, vidéos, notes de référence ...) via onedrive,
- Feuilles d'examen pour la pratique,
- Videos training onedrive,
- Questionnaires et vidéos d'examen,
- Document excel pour la gestion des résultats.

2 – Avant la formation / l'examen

- Prévoir la date et le lieu de la formation et de l'examen avec la structure organisatrice afin que celle-ci puisse saisir la session sur le logiciel fédéral et ouvrir ainsi les inscriptions
- Envoyer la circulaire d'inscription en mentionnant toutes les informations nécessaires et en joignant la fiche signalétique. Rappeler aux candidats le matériel dont ils ont besoin.
- Envoyer les mallettes de préparation aux candidats
- Commander les livrets de juge pour les niveaux 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la faire convoquer le cas échéant
- Préparer les feuilles récapitulatives, les questionnaires, les feuilles de notes, les vidéos, et tous les documents nécessaires à la formation
- Préparer la salle
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo.

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Vérifier les licences et ramasser les livrets de juge éventuels
- Faire émarger les candidats
- Distribuer les documents nécessaires et s'assurer que les candidats n'ont à leur disposition que les documents autorisés le cas échéant.
- Indiquer sur un tableau l'heure de début et de fin d'épreuve.
- Laisser un temps de pause entre la théorie et la pratique.
- (Remarque : il est autorisé d'intégrer certaines épreuves à la formation : contrôle continu des connaissances)

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Faire la correction
- Faire valider les résultats par le responsable régional / national des juges selon les niveaux
- Transmettre les résultats pour saisie informatique à la structure organisatrice.



Gymnastique Artistique Féminine

Edition 2022-2024

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux.
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
- Compétences visées
Le juge niveau 1 doit :
 - Calculer la note de l'exécution : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédéral
 - Calculer la note de difficulté des programmes du secteur fédéral
- Programmes concernés
 - Programme Fédéral A et Fédéral B
- Contenu de la formation
 - Droits et devoirs du jury
 - Méthode d'écriture des pénalisations
 - Reconnaissance sur vidéo et technique des éléments du programme Fédéral
 - Symbolique de base et symbolique des éléments du programme Fédéral
 - Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme Fédéral
 - Pratique de jugement
- Volume horaire
20 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 3 heures maximum

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique
 - Avec vidéo et/ou QCM 50 points

- Epreuve pratique
 - Jugement vidéo 100 points

- Echelle d'évaluation des examens
 - Admission 110 points
 - Pas de note éliminatoire

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 1 :

Le niveau 1 permet :

- D'être jury D (jury de difficulté) sur le programme Fédéral A et Fédéral B
- D'être jury E (jury de l'exécution) sur le programme Fédéral A et Fédéral B

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- A titre dérogatoire, l'accès à la formation de niveau 2 est permis sans prérequis de détention du niveau 1

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 2 doit :
 - Diriger un jury
 - Juger l'exécution de tous programmes : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Performance et Code FIG aménagé
 - Calculer la note de difficulté du programme Fédéral et des programmes Performance.
- Programmes concernés
 - Programmes Performance pour rôle de jury D (jury de difficulté)
 - Tous les programmes pour rôle de jury E (jury de l'exécution)
- Contenu de la formation
 - Droits et devoirs du jury
 - Symbolique : des éléments A-B-C + vitesse + perfectionnement
 - Technique : renforcement des connaissances techniques, reconnaissance sur vidéo des éléments du programme Performance
 - Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme Performance et code FIG aménagé
 - Evaluer la valeur artistique
 - Pratique de jugement
- Volume horaire
25 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique
 - Avec vidéo et /ou QCM 50 points
- Epreuve pratique
 - Jugement vidéo 100 points
- Echelle d'évaluation des examens
 - Admission 110 points
 - Note éliminatoire : 24 points

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 2 :

Le niveau 2 permet :

- D'être jury D (jury de difficulté) sur les programmes Performance et Fédéral
- D'être jury E (jury de l'exécution) sur tous les programmes

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 depuis un an minimum et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit :
 - Diriger un jury
 - Maîtriser l'écriture symbolique
 - Juger l'exécution de tous programmes : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Performance
 - Calculer la note de difficulté du programme Fédéral et du programme Performance et Code FIG aménagé
- Programmes concernés
 - Programme Code FIG aménagé pour rôle de jury D (jury de difficulté)
 - Tous les programmes pour rôle de jury E (jury de l'exécution)
- Contenu de la formation
 - Droits et devoirs du jury
 - Symbolique : des éléments A-B-C-D + vitesse + perfectionnement
 - Amélioration des connaissances techniques
 - Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme code FIG aménagé
 - Note de difficulté : calculer la valeur de difficulté, reconnaître les exigences de composition et les valeurs de liaison les plus fréquentes
 - Evaluer la valeur artistique
 - Pratique de jugement
- Volume horaire
20 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par les comités régionaux
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 3 heures

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique
 - Avec vidéo et/ou QCM 50 points
- Epreuve pratique
 - Jugement vidéo 100 points
- Echelle d'évaluation des examens
 - Admission 115 points
 - Note éliminatoire : 24 points

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 3 :

Le niveau 3 permet :

- D'être jury D (jury de difficulté) sur tous les programmes
- D'être jury E (jury de l'exécution) sur tous les programmes

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 depuis un an minimum et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit :
 - Diriger un jury
 - Maîtriser l'écriture symbolique
 - Juger l'exécution de tous programmes tant au niveau de la note de l'exécution que de la note de difficulté
 - Jugement et expertise sur des mouvements de niveau National
- Programmes concernés
 - Programme Code FIG aménagé pour rôle de jury D (jury de difficulté)
 - Tous les programmes pour rôle de jury E (jury de l'exécution)
- Contenu de la formation
 - Rappel de principes théoriques
 - Pratique de jugement
- Volume horaire
1 journée au niveau national (INF)
En tant que de besoin, les comités régionaux peuvent organiser une formation de 15 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les deux ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen (sauf dérogation accordée par le responsable national des juges fédéraux, après avis du responsable régional des juges)
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 3 heures 30 minutes

- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique
 - Avec vidéo et/ou QCM 50 points

- Epreuve pratique
 - Jugement vidéo 100 points

- Echelle d'évaluation des examens
 - Admission 120 points
 - Note éliminatoire : 29 points

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 4 :

Le niveau 4 permet :

- D'être jury D (jury de difficulté) sur tous les programmes
- D'être jury E (jury de l'exécution) sur tous les programmes

Le juge qui obtient le niveau 4 à titre dérogatoire avant 18 ans ne pourra pas être convoqué en finale nationale avant ses 18 ans révolus.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés :

- Par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3
- Par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par :

- Le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Le responsable national des juges à l'INF pour le niveau 4.

BAREMES

Barèmes note de l'exécution appliqué pour tous les niveaux

Ecart	Notes des experts					
	0,00 pt à 0,50 pt	0,60 pt à 1,00 pt	1,10 pt à 1,60 pt	1,70 pt à 2,40 pt	2,50 pt à 3,40 pt	3,50 pt et plus
0,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
0,10	4,70	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
0,20	4,40	4,70	5,00	5,00	5,00	5,00
0,30	4,10	4,40	4,70	5,00	5,00	5,00
0,40	3,80	4,10	4,40	4,70	5,00	5,00
0,50	3,50	3,80	4,10	4,40	4,70	5,00
0,60	3,20	3,50	3,80	4,10	4,40	4,70
0,70	2,90	3,20	3,50	3,80	4,10	4,40
0,80	2,60	2,90	3,20	3,50	3,80	4,10
0,90	2,30	2,60	2,90	3,20	3,50	3,80
1,00	2,00	2,30	2,60	2,90	3,20	3,50
1,10	1,70	2,00	2,30	2,60	2,90	3,20
1,20	1,40	1,70	2,00	2,30	2,60	2,90
1,30	1,10	1,40	1,70	2,00	2,30	2,60
1,40	0,80	1,10	1,40	1,70	2,00	2,30
1,50	0,50	0,80	1,10	1,40	1,70	2,00
1,60	0,20	0,50	0,80	1,10	1,40	1,70
1,70	0,00	0,20	0,50	0,80	1,10	1,40
1,80	0,00	0,00	0,20	0,50	0,80	1,10
1,90	0,00	0,00	0,00	0,20	0,50	0,80
2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	0,50
2,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20
2,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Barèmes note de difficulté par niveau

Pénalités déduites des points obtenus en exécution

Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3 et 4	
Ecarts	Barème N 1	Ecarts	Barème N 2	Ecarts	Barème N3 / N4
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,50	0,20	0,10	0,10	0,10	0,20
1,00	0,40	0,20	0,20	0,20	0,40
1,50	0,60	0,30	0,30	0,30	0,60
2,00	0,80	0,40	0,40	0,40	0,80
2,50	1,00	0,50	0,50	0,50	1,00
3,00	1,20	0,60	0,60	0,60	1,20
3,50	1,40	0,70	0,70	0,70	1,40
4,00	1,60	0,80	0,80	0,80	1,60
4,50	1,80	0,90	0,90	0,90	1,80
5,00	2,00	1,00	1,00	1,00	2,00
5,50	2,20	1,10	1,10	1,10	2,20
6,00	2,40	1,20	1,20	1,20	2,40
6,50	2,60	1,30	1,30	1,30	2,60
7,00	2,80	1,40	1,40	1,40	2,80
7,50	3,00	1,50	1,50	1,50	3,00
8,00	3,20	1,60	1,60	1,60	3,20
8,50	3,40	1,70	1,70	1,70	3,40
9,00	3,60	1,80	1,80	1,80	3,60
9,50	3,80	1,90	1,90	1,90	3,80
10,00	4,00	2,00	2,00	2,00	4,00
10,50	4,20	2,10	2,30	2,10	4,20
11,00	4,40	2,20	2,60	2,20	4,40
11,50	4,60	2,30	2,90	2,30	4,60
12,00	4,80	2,40	3,20	2,40	4,80
12,50	5,00	2,50	3,50	2,50	5,00
13,00	5,00	2,60	3,80	2,60	5,00
13,50	5,00	2,70	4,10	2,70	5,00
		2,80	4,40	2,80	5,00
		2,90	4,70	2,90	5,00
		3,00	5,00	3,00	5,00

RECAPITULATIF PREROGATIVES DES JUGES

COMPETITIONS		FEDERAL				PERFORMANCE						ELITE						
		FEDERAL B		FEDERAL A		Performance 7-9 ans		Performance		FIG aménagé		TOP 12		AVENIR	ESPOIR	JUNIOR	SENIOR	
		Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D	Jury E	Jury D					
NIVEAU 1	Département	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Région ou regroupement			✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	National			X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 2	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X	X
	Région ou regroupement			✓	✓	✓	✓	✓	X	✓	X	X	X	X	X	X	X	X
	National			✓	✓			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 3	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
	Région ou regroupement			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
	National			✓	✓			✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 4	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Inter-département ou région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Région ou regroupement			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	National			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur (minimum 1)
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles : en nombre suffisant (y compris pour l'accueil), suffisamment espacées
- Feuilles d'examens : l'examen théorique, les feuilles de réponses pour les candidats (théorie et pratique)
- Petit matériel : chronomètres, agrafeuses, rallonges électriques, ramettes de papier blanc, enveloppes etc.

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer
- Envoyer la circulaire d'inscription avec la demande de fiche signalétique dans les clubs. Ne pas oublier de mentionner le coût. Sur celle-ci, rappeler aux candidats de venir avec leur matériel (programmes et feuilles de jugement personnelles). Aucun document ne sera distribué sur place
- Faire la répartition des tâches à l'avance (accueil, secrétariat, surveillance, ramassage des résultats, enregistrement des résultats, calculs...)
- Composer l'examen et vérifier les vidéos (être sûr qu'elles passent toutes...)
- Faire les photocopies nécessaires : feuilles d'émargement et documents d'examen
- Arriver au moins 1 heure à l'avance sur les lieux de l'examen
- Préparer la salle (avec l'équipe d'encadrement) et vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo.

3 – Le jour de l'examen :

A l'arrivée des candidats :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle pour faciliter la saisie informatique
- Faire émarger les candidats

Partie théorique « sans document »

- Le candidat ne doit avoir en sa possession que sa trousse
- Distribuer les documents nécessaires à l'examen : tableau récapitulatif et brouillon
- Visionnage des vidéos nécessaire pour la relecture en laissant un temps de pause entre chaque question théorique sur vidéo si besoin (10 à 30 secondes)
- Distribuer le QCM
- Indiquer sur un tableau l'heure du début et de la fin de l'épreuve (pour le QCM).
- Récupérer tous les documents avant la sortie de l'épreuve : épreuve et brouillons

Laisser un temps de pause entre les 2 épreuves (15 à 20 minutes)

Partie pratique « Avec documents »

- Avant de commencer, demander aux candidats de remplir tous les papiers
- Prévoir la gestion du chronomètre et du ramassage des notes
- Préciser si c'est le mouvement d'essai ou celui d'examen et le numéro de la vidéo
- Préciser ce qu'il faut faire : Note de difficulté et/ou Déductions
- Selon l'organisation, ramasser les notes après chaque mouvement ou après chaque agrès
- Puis ramasser tous les brouillons.

4 – Après l'examen :

- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats : les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges à l'INF pour le niveau 4.



Gymnastique Artistique Masculine

Edition 2022-2024

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 1 doit être capable sur les programmes nationaux :
 - D'évaluer l'exécution
 - De retranscrire les éléments en symbolique de base
 - D'identifier les difficultés A et B
- Programmes concernés
 - Imposés
 - Fédéral A
 - Fédéral B
- Contenu de la formation
 - L'évaluation des programmes nationaux
 - La symbolique des éléments des programmes nationaux
 - Les difficultés A à B des programmes nationaux
- Volume horaire
 - 20 heures minimum hors examen

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : Epreuve théorique 45 minutes / Epreuve pratique 45 minutes

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

- L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.
- 40 questions
- Maximum = 100%
- La partie théorique est un questionnaire à choix multiple :
 - 20 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 3 pour chaque engin
 - 20 questions sur les symboles des éléments avec 4 par engin (sauf le saut)

4.2 Jury E pratique (jury de l'exécution)

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

- Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E : 30 secondes.

4.3 Echelle d'évaluation des examens

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous).

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69.99%

Théorie			
Suffisant	60% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 59%

<u>NIVEAU 1</u>	Contenu	Total points	Admission
<u>THÉORIE</u>	40 questions	40	(60%)
<u>PRATIQUE</u>	24 mouvements	24	(70%)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 1 :

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 1 et avoir jugé au moins 2 compétitions
- Possibilité de passer le niveau 1 et le niveau 2 sur la même saison sur demande auprès du responsable régional des juges

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 2 doit être capable sur les programmes nationaux :
 - D'établir une note de départ imposé (Note Technique-Bonifications-Pénalités)
 - De retranscrire les mouvements en symbolique
 - D'identifier les difficultés A à C
- Programmes concernés
 - Imposés
 - Fédéral A et Fédéral B
 - National B
- Contenu de la formation
 - L'évaluation des programmes nationaux
 - Modalités de calcul de la note de départ Imposés, Fédéral A et B
 - La symbolique des éléments FIG A-C
 - Les difficultés A à C des programmes nationaux
- Volume horaire
 - 20h minimum hors examen

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : Théorie 60 minutes – Pratique 90 minutes environ

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

- L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.
- 60 questions
- Maximum = 100%
- La partie théorique est un questionnaire à choix multiple :
 - 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque engin
 - 20 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C d'élément (VD) avec 4 par engin (sauf le saut)
 - 15 questions sur les symboles des éléments avec 2 par engin (sauf le saut)

4.2 Jury D pratique (jury de difficulté)

20 exercices de niveau régional (4 par engin, sans le saut)	Maximum = 100%
Les candidats énumèrent les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, le nombre de B, le nombre de C et + ;	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.
La note du Jury D pour chaque exercice est calculée de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">○ Détermination du nombre de fautes dans l'évaluation du juge D○ Attribution du pourcentage sur la base du nombre de fautes.	
Les candidats perdent 12,5% pour chaque faute de la valeur d'élément (VD) par exercice. Les bonifications : Ecart inférieur ou égal à 0.3 avec la note expert = 33% de réussite Écart supérieur à 0.3 avec la note expert = 0% de réussite Les pénalités : Ecart inférieur ou égal à 0.5 avec la note expert = 33% de réussite Écart supérieur à 0.5 avec la note expert = 0% de réussite	

- Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury D : 120 secondes.

4.3 Jury E pratique (jury de l'exécution)

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

- Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E : 30 secondes.

4.4 Echelle d'évaluation des examens

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous) :

Jury D pratique			
Suffisant	60% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 59.99%

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69.99%

Théorie			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69%

<u>NIVEAU 2</u>	Contenu	Total	Admission
<u>THÉORIE</u>	60 questions	60	(70%)
<u>PRATIQUE</u>	44 mouvements	44	(60%)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 2 :

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux

- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice

- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit être capable :
 - D'établir une note de départ FIG
 - De retranscrire les mouvements en symbolique
 - D'identifier les difficultés A à D et principales E
 -
- Programmes concernés
 - National A et B

- Contenu de la formation
 - L'évaluation des programmes
 - Modalités de calcul de la note de départ code FIG
 - La symbolique des éléments FIG A-D et principales E
 - Les difficultés A à D et principales E du code de pointage en vigueur

- Volume horaire
20 heures minimum hors examen

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : Théorie 1h – Pratique 2h30 environ

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

- L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.
- 80 questions
- Maximum = 100%
- La partie théorique est un questionnaire à choix multiple :
 - 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque engin
 - 15 questions sur les groupes d'éléments (GE) avec 3 par engin (sauf le saut)
 - 40 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'élément (VD) avec 5 par engin (sauf le saut)
 - 10 questions sur les symboles des éléments avec 2 par engin (sauf le saut)

4.2 Jury D pratique (jury de difficulté)

20 exercices de niveau national (4 par engin, sans le saut)	Maximum = 100%
Les candidats énumèrent : <ul style="list-style-type: none">○ Les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, le nombre de B, le nombre de C, le nombre de D et + ;○ La valeur totale des groupes d'éléments (GE)	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.
La note du Jury D pour chaque exercice est calculée de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">○ Détermination du nombre de fautes dans l'évaluation du juge D○ Attribution du pourcentage sur la base du nombre de fautes.	
Les candidats perdent 12,5% pour chaque faute de la valeur d'élément (VD) par exercice. En ce qui concerne le groupe d'élément (GE) les candidats perdent, 2,5% pour chaque déviation de 0,1, mais au maximum 12,5% par exercice.	

- Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury D : 120 secondes.

4.3 Jury E pratique (jury de l'exécution)

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

- Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E : 30 secondes.

4.4 Echelle d'évaluation des examens

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous) :

Jury D pratique			
Suffisant	65% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 64.99%

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69.99%

Théorie			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69%

<u>NIVEAU 3</u>	Contenu	Total	Admission
<u>THÉORIE</u>	80 questions	80	(70%)
<u>PRATIQUE</u>	44 mouvements	44	(70%)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 3 :

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGYM
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau régional par les comités régionaux et au niveau national par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit être capable :
 - D'établir une note de départ FIG
 - De retranscrire les mouvements en symbolique
 - D'identifier toutes les difficultés du code de pointage
 -
- Programmes concernés
 - Code FIG
- Contenu de la formation
 - L'évaluation des programmes
 - Modalités de calcul de la note de départ code FIG
 - La symbolique de tous les éléments du code de pointage en vigueur
 - Toutes les difficultés du code de pointage en vigueur
- Volume horaire
20 heures minimum hors examen

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les 2 ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen (sauf dérogation accordée par le responsable national des juges fédéraux, après avis du responsable régional des juges)
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé au plan national par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : Théorie 1h30 – Pratique 2h30 environ

- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

- L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.
- 100 questions
- Maximum = 100%
- La partie théorique est un questionnaire à choix multiple :
 - 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque engin
 - 15 questions sur les groupes d'éléments (GE) avec 3 par engin (sauf le saut)
 - 50 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'élément (VD) avec 10 par engin (sauf le saut)
 - 10 questions sur les symboles des éléments avec 2 par engin (sauf le saut)
 - 5 questions sur les déductions neutres (DN)
 - 5 questions sur la valeur des connexions (VC) pour l'exercice au sol et à la barre fixe (au moins 2 par engin)

4.2 Jury D pratique (jury de difficulté)

20 exercices de niveau international (4 par engin, sans le saut)	Maximum = 100%
<p>Les candidats énumèrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, B, C, D, E, F, G, H et I ; ○ La valeur totale des groupes d'éléments (GE) ○ La valeur totale des connexions (VC) pour chaque exercice 	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.
<p>La note du Jury D pour chaque exercice est calculée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Détermination du nombre de fautes dans l'évaluation du juge D ○ Attribution du pourcentage sur la base du nombre de fautes. 	
<p>Les candidats perdent 12,5% pour chaque faute de la valeur d'élément (VD) par exercice. En ce qui concerne le groupe d'élément (GE) et la valeur de connexion (VC), les candidats perdent, pour chacun de ces deux facteurs, 2,5% pour chaque déviation de 0,1, mais au maximum 12,5% pour chacun de ces facteurs par exercice.</p>	

- Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury D : 120 secondes.

4.3 Jury E pratique (jury de l'exécution)

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

- Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E: 30 secondes.

4.4 Echelle d'évaluation des examens

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous) :

Jury D pratique			
Suffisant	65% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 64.99%

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69.99%

Théorie			
Suffisant	75% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 74%

<u>NIVEAU 4</u>	Contenu	Total	Admission
<u>THÉORIE</u>	100 questions	100	(80%)
<u>PRATIQUE</u>	44 mouvements	44	(70%)

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 4 :

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

Le juge qui obtient le niveau 4 à titre dérogatoire avant 18 ans ne pourra pas être convoqué en finale nationale avant ses 18 ans révolus.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges à l'INF pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis dans la base FFG Licences.

BAREMES

Tableau des tolérances pour la pratique du jury E

(Les pourcentages peuvent être accordés proportionnellement pour des tolérances incrémentées 0.05)

Déductions des experts comprises entre :		Écart par rapport aux déductions des experts														
		0,10	0,20	0,30	0,40	0,50	0,60	0,70	0,80	0,90	1,00	1,10	1,20	1,30	1,40	1,50
0,00	0,40	100%	75%	65%	55%	45%	35%	25%	15%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
0,40	0,60	100%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
0,60	1,00	100%	100%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%
1,00	1,50	100%	100%	94%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%
1,50	2,00	100%	100%	100%	90%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%
2,00	2,50	100%	100%	100%	96%	88%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%
2,50	10,00	100%	100%	100%	100%	93%	87%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%

Afin de déterminer la note du candidat pour l'exercice, on prend la colonne avec la déduction de l'expert, puis on suit la ligne jusqu'à l'écart par rapport à la déduction de l'expert pour trouver le pourcentage accordé pour l'exercice.

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Tableau des prérogatives par niveau de jugement

		FEDERAL		PERFORMANCE				ELITE			
		FEDERAL A ET B		NATIONAL A ET B IMPOSES		NATIONAL A ET B LIBRES		AVENIR	ESPOIR	JUNIOR	SENIOR
		COMPETITIONS	Exécution	Difficulté	Exécution	Difficulté	Exécution				
NIVEAU 1	Département	✓	X	✓	X	X	X				
	Inter Département	✓	X	✓	X	X	X				
	Région Regroupement	✓	X	✓	X	X	X				
	National	X	X	X	X	X	X				
NIVEAU 2	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Inter Département	✓	✓	✓	✓	✓	X				
	Région Regroupement	✓	X	✓	X	✓	X				
	National	✓	X	X	X	X	X				
NIVEAU 3	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Inter Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région Regroupement	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	National	✓	X	✓	X	X	X				
NIVEAU 4	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Inter Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région Regroupement	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	National	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Dérogation possible à l'appréciation du responsable des juges du niveau de compétition concerné.

Pour un juge Niveau 3, possibilité de juger pour un club sur code FIG les équipes à partir de A3.

Tableau récapitulatif des mises en œuvre et contenus de formation

NIVEAUX	FORMATION	CONTENUS	FINALITÉ	PROGRAMMES
NIVEAU 1	COMITE REGIONAL	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution (imposé et libre fédéral) • Symbolique fondamentale • Difficultés A – B 	Voir Règlement Technique	Imposés Fédéral A et B
NIVEAU 2	COMITE REGIONAL	<ul style="list-style-type: none"> • Établir la note de départ (imposés et fédéral) • Exécution (National) • Symbolique avancée • Difficultés A – C 	Voir Règlement Technique	Imposés Fédéral A et B National A et B
NIVEAU 3	COMITE REGIONAL	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une note de départ National A et B • Difficultés A – D et principales E 	Voir Règlement Technique	Imposés Fédéral A et B National A et B
NIVEAU 4	COMITE REGIONAL - INF	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Elite • Etablir une note de départ FIG • Difficultés A – I 	Voir Règlement Technique	Tous

Récapitulatif des examens par niveau

La date limite d'enregistrement des résultats dans la base FFG pour les niveaux 1, 2 et 3 est le 1^{er} juin.

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par les comités régionaux.

Pour les niveaux 4 et 5 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par l'INF.

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'INF pour le niveau 4.



Gymnastique Rythmique

Edition 2022-2024

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 1 doit juger les compétitions départementales et interdépartementales en :
 - **Exécution Technique**
 - **Difficultés Corporelles (DB)** des Individuel Fédéral et Ensembles Fédéral B et C
- Programmes concernés
 - Individuel tous niveaux en **Exécution**
 - Individuel Fédéral et régional en **Difficultés Corporelles (DB)**
 - Ensembles Fédéral B et C en **Difficultés Corporelles (DB)**
- Contenu de la formation
 - **Exécution Technique** Individuel + Ensembles : code FIG
 - **Difficultés Corporelles (DB)** : Individuel Fédéral (à 0,10 et 0,20 : se reporter au règlement technique)
 - **Difficultés Corporelles (DB)** et Difficultés Echanges : Ensembles Fédéral B et C (se reporter au règlement technique)
- Durée de la formation : Volume horaire : de 20 à 30 heures, dont 70% de pratique

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie en intégralité pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 3 heures environ

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique : **50 questions : (2 points / question : =/ 100 points)**
 - 5 questions généralités
 - 20 questions exécution technique Individuel et Ensembles
 - 10 questions Difficultés Corporelles (DB) Individuel Fédéral
 - 10 questions Fédéral B et C Difficultés Corporelles (DB) et Echanges
 - 5 questions sur le règlement de la Coupe Formation
- Epreuve pratique : **20 vidéos : (5 points par note : = / 100 points)**
 - 10 vidéos exécution technique 5 Individuel (5 engins) et 5 Ensembles (Fédéral, National)
 - 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Individuel Fédéral
 - 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Ensemble Fédéral B et C
- Echelle d'évaluation des examens
Total : 200 points
 - Validation : 60% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire)
 - Note éliminatoire : moins de 60% théorie et moins de 50% en pratique

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 1 :

Le niveau 1 permet de juger :

Exécution Technique Individuel + Ensembles sur les compétitions départementales, interdépartementales, et régionales

Difficultés corporelles (DB) : Individuel Fédéral sur les compétitions départementales et interdépartementales

Difficultés corporelles (DB) : Ensembles Fédéral B et C sur les compétitions départementales et interdépartementales

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 1 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 1

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 2 doit juger les compétitions départementales, interdépartementales et régionales en :
 - **Exécution Artistique** Individuel
 - **Difficultés Corporelles (DB) et Difficultés Engins (DA) ou Echanges** des Individuel et Ensembles Fédéral B et C
- Programmes concernés
 - Tous niveaux des Individuel en **Exécution artistique**
 - Individuel tous niveaux en **Difficultés Corporelles (DB) et Difficultés Engins (DA)**
 - Ensembles Fédéral B et C en **Difficultés Engins (DA)**
- Contenu de la formation
 - **Exécution Artistique** Individuel : code FIG
 - **Difficultés Corporelles (DB) et Engins (DA)** Individuel : code FIG
 - **Difficultés Engins (DA)** Ensembles Fédéral B et C : Code FIG Aménagé (Lettre GR FFGym)
- Volume horaire
Durée de formation : de 20 à 30 heures

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 3 heures environ

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique : **50 questions (2 points / question =/ 100 points)**
 - 15 questions Difficultés Corporelles (DB) Individuel
 - 15 questions Difficultés Engins (DA) Individuel
 - 10 questions Difficultés Engins (DA) Fédéral B et C
 - 10 questions Exécution Artistique Individuel
- Epreuve pratique : **20 vidéos (5pts/note =/100pts)**
 - 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Individuel
 - 5 vidéos Difficultés Engins (DA) Individuel
 - 5 vidéos Difficultés Engins (DA) Ensembles Fédéral B et C
 - 5 vidéos Exécution Artistique Individuel
- Echelle d'évaluation des examens
Total : 200 points
 - Validation : 60% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire)
 - Note éliminatoire : moins de 60% théorie et moins de 50% en pratique

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 2 :

Le niveau 2 permet de juger :

Exécution Technique et Artistique Individuel : Toutes les catégories sur les compétitions départementales, interdépartementales et régionales

Exécution Technique Ensembles : Toutes les catégories sur les compétitions départementales, interdépartementales et régionales

Difficultés Engins (DA) et Difficultés Corporelles (DB) Individuel : Toutes catégories sur les compétitions départementales, interdépartementales et régionales

Difficultés Engins (DA) : Ensembles Fédéral B et C sur les compétitions départementales, interdépartementales et régionales

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 2 (hors Coupe Formation, juge de ligne et juge chronomètre)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit juger :
 - **Les Difficultés Corporelles (DB) et Difficultés Engins (DA)** en Individuel et Ensembles : toutes catégories
 - **L'Exécution Artistique** des Ensembles, toutes catégories
- Programmes concernés
 - **Difficultés Corporelles (DB) et Difficultés Engins (DA)** des Ensembles code FIG
 - **L'Exécution Artistique** des Ensembles code FIG
- Contenu de la formation
 - **Difficultés Corporelles (DB)** Ensembles code FIG
 - **Difficultés Engins (DA)** Ensembles code FIG
 - **Exécution Artistique** Code FIG
- Volume horaire
Entre 22 et 35 heures

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les deux ans (un examen théorique suivi d'un examen pratique vidéo qui peut être organisé sur 1 ou 2 jours)
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 3 heures environ

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique : **50 questions (2 points / question =/ 100 points)**
 - 20 questions Difficultés Engins (DA) ou Echanges Ensembles
 - 20 questions Artistique Ensembles
 - 10 questions Difficultés Corporelles (DB) Ensembles

- Epreuve pratique : **20 vidéos (5 points / note =/100 points)**
 - 10 vidéos Exécution Artistique Ensembles
 - 5 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Ensembles (National)
 - 5 vidéos Difficultés Engins (DA) Ensembles (National)

- Echelle d'évaluation des examens
 - Total : 200 points**
 - Validation : 70% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire)
 - Note éliminatoire : moins de 60% en théorie et moins de 50% en pratique

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 3 :

Le niveau 3 permet de juger toutes les composantes du jugement du département à la région, excepté les catégories Elite.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (17 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention du niveau 3 (hors Coupe Formation, juge de ligne et juge chronomètre)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation).
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit être capable de juger toutes les composantes du jugement sur le code FIG
- Programmes concernés
 - Jugement de toutes les compétitions jusqu'au niveau National, même les catégories Elite
- Contenu de la formation
Code FIG en cours sur toutes les rubriques
- Volume horaire
 - Durée de formation : entre 10 et 16 heures + 20 heures de FOAD

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les 2 ans
 - Le participant doit être âgé de 17 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : environ 7 heures.

- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique : **100 Questions (2 points / question =/ 200 points)**
 - 10 Questions Généralités – individuel + ensemble
 - 10 Questions Difficultés Corporelles (DB) code FIG
 - 10 Questions Difficultés Echanges, code FIG
 - 10 Questions Difficultés Engins (DA) Ensembles (collaborations)
 - 5 Questions Eléments Dynamiques de Rotation Individuel
 - 5 Questions Difficultés Engins (DA) Individuel
 - 10 Questions Fondamentaux
 - 5 Questions Pas de danse
 - 10 Questions Exécution Technique Individuel
 - 10 Questions Exécution Technique Ensembles
 - 10 Questions Exécution Artistique Individuel
 - 10 Questions Exécution Artistique Ensembles
- Epreuve pratique : **50 Vidéos (5pts/note =/250pts)**
 - 10 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Individuel : 2 par Engin
 - 10 vidéos Difficultés Engins (DA) Individuel : 2 par Engin
 - 5 vidéos Exécution technique Individuel : 1 par engin
 - 5 vidéos Exécution Artistique Individuel : 1 par engin
 - 6 vidéos Difficultés Corporelles (DB) Ensembles (3 par engin unique – 3 par engin double)
 - 6 vidéos Difficultés Engins (DA) Ensembles (3 par engin unique – 3 par engin double)
 - 4 vidéos Exécution Technique Ensembles (2 par engin unique – 2 par engin double)
 - 4 vidéos Exécution Artistique Ensembles (2 par engin unique – 2 par engin double)
- Echelle d'évaluation des examens
Total : 450 points
 - Validation 70% (à condition de ne pas avoir eu de note éliminatoire)
 - Note éliminatoire : moins de 70% en théorie et moins de 50% en pratique Difficulté, Exécution et Artistique

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 4 :

Le niveau 4 permet de juger toutes les composantes du jugement sur toutes les compétitions de la FFG à tous niveaux.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis :

- Pour les niveaux 1, 2 et 3 : par le responsable régional des juges à son comité régional ;
- Pour le niveau 4 : par le responsable national des juges à l'INF.

BAREMES

Barèmes pour l'évaluation des juges niveaux 1, 2, 3, 4

Pour toutes les notes

NOTE	Différence entre la note du juge et la note des juges experts
5,00	0,00
5,00	0,10
4,00	0,20
3,00	0,30
2,00	0,40
1,00	0,50
0,00	0,60 et +

TABLEAU RECAPITULATIF

		FEDERAL																			
		INDIVIDUEL				ENSEMBLES ET DUOS															
		FED A				DUOS TFA				TFA				TF B				TF C			
		COMPETITIONS																			
		DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E
NIVEAU 1	Département	✓	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	X	X	X	✓
	Interdépartement	✓	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	X	X	✓	X	X	X	✓
	Région	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 2	Département	✓	✓	✓	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓
	Interdépartement	✓	✓	✓	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓
	Région	✓	✓	✓	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X	✓
	Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 3	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Interdépartement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 4	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Interdépartement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Finale Nationale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

		PERFORMANCE																				ELITE							
		INDIVIDUEL												ENSEMBLES ET DUOS								AVENIR	ESPOIR	JUNIOR	SENIOR				
		NAT C				NAT B				NAT A				DUOS NAT				ENS NAT								EQUIPES NAT			
		COMPETITIONS																											
		DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E	DB	DA	A	E				
NIVEAU 1	Département	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓				
	Interdépartement	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓				
	Région	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
	Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 2	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓				
	Interdépartement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓				
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓	X	X	X	✓				
	Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 3	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Interdépartement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Finale Nationale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 4	Département	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Interdépartement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Finale Nationale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tampon FFG

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer
- Vérifier le contenu des examens

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 / par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par mail au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et à l'INF pour le niveau 4 pour enregistrement des résultats dans la base de données FFGym.



TEAMGYM

Edition 2022-2024

NIVEAUX 1 et 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveaux 1 et 2 sont organisés par les comités régionaux.
Le formateur devra être juge niveau 3 minimum.
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice.
- Compétences visées
Le juge doit :
 - Niveau 1 : juger l'exécution, la difficulté et la composition
 - Niveau 2 : juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre en compétition départementale, interdépartementale, régionale et interrégionale
- Contenu de la formation
Règlement Technique :
 - Connaissance générale d'une compétition en TeamGym (*constitution du jury*)
 - Diverses règles d'organisation des compétitions
 - Les différentes catégories
 - Exigences des catégories régionales, compositions d'exercices
 - Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection
- Brochure des programmes :
 - Fonctions des juges à l'exécution
 - Calcul de la note
 - Les pénalités du juge arbitre
 - Notation de la difficulté d'exercices par agrès
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
 - Notation de l'exécution des exercices par agrès
 - Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
 - Maîtrise des déductions,
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
 - Notation de la composition des exercices par agrès
 - Maîtrise des déductions
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples

- Volume horaire : 15 heures minimum en présentiel (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La totalité de la formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point.

Une bonne réponse = 1 point ; une mauvaise réponse = 0 point.

Temps imparti : 30 secondes par question

4.2 Pratique

Une épreuve pratique en vidéo :

- SOL : 5 exécutions / 4 compositions / 3 difficultés
- TUMBLING : 5 exécutions / 4 difficultés
- MINI-TRAMPOLINE : 5 exécutions / 4 difficultés
- Notation d'essai : 1 exercice en exécution par après visualisé une fois.

Temps imparti : 60 secondes entre chaque exercice pour trouver la note et la noter en positif sur la feuille de résultat.

4.3 Conditions d'obtention

	Total	Niveau 1	Niveau 2
Epreuve QCM	80	50	55
Epreuve pratique	160	100	115

Les notes obtenues à l'examen déterminent le niveau de juge.

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et à l'épreuve pratique pour obtenir son niveau de juge. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est **éliminatoire**.

5 – Prérogatives du juge :

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Juge de contrôle (difficulté + composition)	Juge Arbitre
Niveau 1	OUI	OUI	
Niveau 2	OUI	OUI	OUI compétitions départementales, interdépartementales, régionales, interrégionales

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

- **Prérogatives du juge avant 15 ans**

Le candidat âgé de 14 ans ne pourra juger qu'en tant que juge niveau 1 jusqu'à ses 15 ans révolus, indépendamment de ses résultats à l'examen.

A ses 15 ans révolus, le logiciel sera mis à jour avec le niveau obtenu à l'examen.

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- Être en possession du niveau 2
- S'inscrire à la formation de juge auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
Le formateur devra être juge N4 minimum
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge doit : juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre en Trophée Fédéral.
- Contenu de la formation
Règlement Technique :
 - Connaissance générale d'une compétition en TeamGym (*constitution du jury*)
 - Diverses règles d'organisation des compétitions
 - Les différentes catégories
 - Exigences des catégories régionales, compositions d'exercices
 - Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélectionBrochure des programmes :
 - Fonctions des juges à l'exécution
 - Calcul de la note
 - Les pénalités du juge arbitre
 - Notation de la difficulté d'exercices par agrès
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
 - Notation de l'exécution des exercices par agrès
 - Reconnaissance des fautes d'exécution, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
 - Maîtrise des déductions,
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
 - Notation de la composition des exercices par agrès
 - Maîtrise des déductions,
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
 - Notation simultanée de l'exécution, de la difficulté et de la composition des exercices par agrès

- Volume horaire : 15 heures en présentiel minimum (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La totalité de la formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point

Une bonne réponse = 1 point ; une mauvaise réponse = 0 point.

Temps imparti : 30 secondes par question

4.2 Pratique

Une épreuve pratique en vidéo :

- SOL : 4 exécutions / 3 compositions / 2 difficultés / 1 complet*
- TUMBLING : 4 exécutions / 3 difficultés / 1 complet*
- MINI-TRAMPOLINE : 4 exécutions / 3 difficultés / 1 complet*
- Notation d'essai : 1 exercice en exécution par agrès visualisé une fois.

*Le complet signifie que le candidat doit donner les notes d'exécution, de composition et de difficulté sur un seul jugement.

Temps imparti : 60 secondes entre chaque exercice pour trouver la note et la noter en positif sur la feuille de résultat.

4.3 Conditions d'obtention

	Total	Niveau 3
Epreuve QCM	80	60
Epreuve pratique	160	130

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et à l'épreuve pratique pour obtenir son niveau de juge. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est **éliminatoire**.

5 – Prérogatives du juge :

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Juge de contrôle (difficulté + composition)	Juge Arbitre
Niveau 3	OUI	OUI	OUI Trophée Fédéral

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit juger l'exécution, la difficulté, la composition et officier en tant que juge arbitre à tous les agrès
- Contenu de la formation
 - Notation de la difficulté, exécution et composition en même temps pour chaque agrès
 - Rôles des juges à la difficulté
 - Rôles du juge arbitre
 - Les cas d'interruption d'exercice
 - Les règles de sécurité
 - Présentation du code Europe
- Volume horaire : 15 heures minimum (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 80 points comprenant 80 questions à 1 point.
Une bonne réponse = 1 point ; une mauvaise réponse = 0 point.

4.2 Pratique

Une épreuve pratique comprenant 5 jugements vidéo par agrès.

Temps imparti : 2 minutes entre chaque vidéo.

Notation d'essai : 1 exercice en exécution par agrès visualisé 1 fois.

4.3 Conditions d'obtention

	Total Points	Niveau 4
QCM	80	60
Difficulté	60	50
Composition	25	20
Exécution	75	60

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 4. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est **éliminatoire**.

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Juge de contrôle (difficulté + composition)	Juge Arbitre
Niveau 4	OUI	OUI	OUI

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1, 2 et 3 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour le niveau 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges à l'INF pour le niveau 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis dans la base FFGym Licences.

BAREMES

Ecart de note avec les notes des juges expert

DIFFICULTE		EXECUTION		COMPOSITION	
Ecart	Points	Ecart	Points	Ecart	Points
0	5	0	5	0	5
0,1	4	0,1	5	0,1	4
0,2	3	0,2	5	0,2	3
0,3	2	0,3	4,5	0,3	2
0,4	1	0,4	4,5	0,4	1
		0,5	4,5		
		0,6	4		
		0,7	3,5		
		0,8	3		
		0,9	2		
		1	1		

EXAMEN PRATIQUE NIVEAUX 1 – 2

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat	
--------------------------	--

SOL

EXECUTION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

COMPOSITION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	

DIFFICULTE

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat	
--------------------------	--

Mini Trampoline

EXECUTION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

DIFFICULTE

	gym	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3	Equipe 4
1					
2					
3					
4					
5					
6					

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat	
--------------------------	--

Tumbling

EXECUTION

Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

DIFFICULTE

	gym	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3	Equipe 4
1					
2					
3					
4					
5					
6					

EXAMEN PRATIQUE NIVEAU 3

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat

SOL

EXECUTION	
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Compleat	

COMPOSITION		DIFFICULTE	
Equipe 1		Equipe 1	
Equipe 2		Equipe 2	
Equipe 3			
Compleat		Compleat	

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat

Mini Trampoline

EXECUTION	
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
COMPLET	
EXE:	
DIFF :	
COMPO:	

	DIFFICULTE		
gym	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
1			
2			
3			
4			
5			
6			

EXAMEN DE JUGE TEAM GYM



N°/nom de Candidat

Tumbling

EXECUTION	
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
COMPLET	
EXE:	
DIFF :	
COMPO:	

	DIFFICULTE		
gym	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
1			
2			
3			
4			
5			
6			

TABLEAUX RECAPITULATIFS

Prérogatives du juge en fonction de son niveau

Niveau de juge	Juge exécution	Juge de contrôle (difficulté + composition)	Juge arbitre
Niveau 1	OUI	OUI	
Niveau 2	OUI	OUI	OUI Compétitions départementales, interdépartementales, régionales, interrégionales
Niveau 3	OUI	OUI	OUI Trophée Fédéral
Niveau 4	OUI	OUI	OUI

		FEDERAL				PERFORMANCE				ELITE			
		FEDERAL A				NATIONAL A				AVENIR	ESPOIR	JUNIOR*	SENIOR*
		FEDERAL B				NATIONAL B							
		FEDERAL C				NATIONAL C							
COMPÉTITIONS		Exécution	Composition	Difficulté	Juge Arbitre	Exécution	Composition	Difficulté	Juge Arbitre	Exécution			
NIVEAU 1	InterDep / Region	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
	Région / regroupement	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
	Trophée Fédéral	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
	Championnat de France	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
NIVEAU 2	InterDep / Région	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région / regroupement	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
	Trophée Fédéral	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
	Championnat de France	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
NIVEAU 3	InterDep / Region	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région / regroupement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Trophée Fédéral	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Championnat de France	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	X				
	Sélection Championnat d'Europe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
NIVEAU 4	InterDep / Region	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Région / regroupement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Trophée Fédéral	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Championnat de France	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Sélection Championnat d'Europe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓

*Seul le juge niveau 5 peut juger la composition, la difficulté et être juge arbitre sur les compétitions de cette catégorie.

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'INF pour le niveau 4.



Trampoline

Edition 2022-2024

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante
- Compétences visées
Le juge niveau 1 doit :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les éléments d'un exercice• Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG• Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité• Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître les éléments de base• Connaître la valeur des éléments• Connaître la terminologie numérique• Notation jusqu'à 3,0 pts	<ul style="list-style-type: none">• Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer• Connaître les principes de notation du HD	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance générale du déroulement d'une compétition• Connaissance des exigences de la filière Fédérale• Connaître la composition d'un jury• Connaître les caractéristiques d'un exercice• Connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection• Connaître les aménagements français du code FIG

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Principes du jugement	Filière Fédérale	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG
<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 3,0 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ La généralité ○ La filière Fédérale ○ Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Caractéristiques d'un exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions des juges E • Calcul d'une note et d'un score • Les pénalités • Cas d'interruption • Illustrations du Code FIG pour l'aide à l'exécution

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par le comité régional
- Les sujets d'examen sont validés par le Responsable National des Juges

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL
DUREE	10 exercices	4 exercices 3,0 pts de diff. maximum	10 exercices
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30'' entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	20	110	40	20	12	50	35	210	107
30 questions		10 exercices		4 exercices		10 exercices		(51%)	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 1 :

Le niveau 1 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		
NATIONAL					
ELITE					

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- L'accès à la formation de niveau 2 est permis sans prérequis de détention du niveau 1

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante.
- Compétences visées
Le juge niveau 2 doit :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments d'un exercice • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments de base et les doubles rotations • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 7,5 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du HD 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Connaissance des exigences de la filière Fédérale • Connaissance des caractéristiques de la filière Nationale • Connaître la composition d'un jury • Connaître les caractéristiques d'un exercice • Connaître les règles de qualifications, finales et étapes de sélection • Connaître les aménagements français du code FIG

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Principes du jugement	Filières : <ul style="list-style-type: none"> • Fédéral • National 	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG
• Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédéral (et National quand cela est possible)	• Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 7,5 pts	• Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ La généralité ○ La filière Fédérale ○ La filière Nationale ○ Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Caractéristiques d'un exercice 	Même contenu que le niveau 1 + : <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions des juges D (difficulté) • Fonctions des juges HD (déplacement horizontal) et Temps de vol (TV)

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par le Comité Régional
 - Les sujets d'examen sont validés par le Responsable National des Juges

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique (questionnaire)

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL
DUREE	10 exercices	6 exercices 7,5 pts de diff. maximum	10 exercices
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30'' entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	22	110	45	30	22	50	35	220	124
30 questions		10 exercices		6 exercices		10 exercices		(56%)	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- Condition particulière

Si un candidat se présente directement au niveau 2 sans avoir le niveau 1 et n'obtient pas les minima à la difficulté, il doit repasser l'épreuve de difficulté de niveau 1 (pour obtenir le niveau 1).

5 – Prérrogatives du juge de niveau 2 :

Le niveau 2 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		
NATIONAL	X	X	X	X	
ELITE			X	X	

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 (et avoir validé toutes les étapes de formation)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation et d'examen auprès du comité régional dont ils dépendent. Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le programme des formations de l'entité correspondante.
- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution) 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître tous les éléments • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 13,0 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du HD 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Complet	Filières : <ul style="list-style-type: none"> • Fédéral • National • Elite 	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG	Fonctions du Juge Arbitre
• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 13,0 pts	• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Présentation complète du règlement technique FFGym	Même contenu que le niveau 2 + : • Fonctions du Juge Arbitre • Réglementation des compétitions internationales	• Analyse des cas concrets sur vidéos • Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
- Un examen est organisé tous les ans
- Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
- La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
- L'examen est organisé par le comité régional
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	Fonctions du Juge Arbitre
DUREE	10 exercices	8 exercices 13,0 pts de diff. maximum	8 exercices	4 mises en situation
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30" entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo et/ou support papier • Chaque mise en situation vidéo est visualisée 1 seule fois • Pour chaque mise en situation sur support papier, un délai de 4 minutes est accordé pour analyser le document • 4 minutes entre chaque situation • Réponse libre pour chaque mis en situation

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		Fonctions du Juge Arbitre		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	24	110	50	40	32	40	30	40	25	260	161
30 questions		10 exercices		8 exercices		8 exercices		4 mises en situation		61%	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- Condition particulière
En cas d'échec à l'un des modules, le candidat peut le repasser ultérieurement.
Il conserve dans ce cas le bénéfice des autres modules.

5 – Prérogatives du juge de niveau 3 :

Le niveau 3 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		X
NATIONAL	X	X	X	X	
ELITE	X*	X*	X	X	

**Sauf compétitions nationales*

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 (et avoir validé toutes les étapes de formation)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les candidats doivent s'inscrire et régler les frais de formation auprès de l'INF (Institut National de Formation)
Les modalités d'inscription et les délais sont disponibles sur le site fédéral
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit :

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)	REGLEMENT TECHNIQUE	FORMATION DE JUGES
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E (exécution) 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître tous les éléments • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 18,0 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du déplacement horizontal 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance intégrale des dispositions spécifiques et générales du Règlement Technique et de la lettre FFGym 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de former des juges de niveaux inférieurs • Connaître la Brochure des Formations de juges

- Programmes concernés

CODE FIG	REGLEMENT TECHNIQUE ET LETTRE FFGym	REGLEMENT TECHNIQUE REGIONAL
Complet	Filières : <ul style="list-style-type: none"> • Fédérale • Nationale • Elite 	oui

- Contenu de la formation

EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	REGLEMENT TECHNIQUE	CODE FIG	Fonctions du Juge Arbitre
• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Jugement sur vidéo d'exercices allant jusqu'à 18,0 pts	• Jugement et perfectionnement d'après supports vidéo	• Présentation complète du règlement technique FFGym	Même contenu que le niveau 3 + : <ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle vidéo (déplacement horizontal et Synchro) • Les différentes compétitions internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des cas concrets sur vidéos • Analyse des différents documents relatifs au déroulement d'une compétition

- Volume horaire
14h minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les 2 ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation en région doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

- Epreuve théorique

	QUESTIONNAIRE
DUREE	45 minutes
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • 30 questions • 1 point par question

- Epreuve pratique

	EXECUTION	DIFFICULTE	DEPLACEMENT HORIZONTAL	Fonctions du Juge Arbitre
DUREE	10 exercices	10 exercices 18,0 points de différence maximum	6 exercices	5 mises en situation
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 2 notations d'essai avec correction (un L1 et un L2) • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois • 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • Chaque exercice est visualisé 2 fois 1'30'' entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo • 1 notation d'essai • Chaque exercice est visualisé 1 seule fois 1 minute entre chaque exercice 	<ul style="list-style-type: none"> • Epreuve sur vidéo et/ou support papier • Chaque mise en situation vidéo est visualisée 1 seule fois • Pour chaque mise en situation sur support papier, un délai de 4 minutes est accordé pour analyser le document • 4 minutes entre chaque situation • Réponse libre pour chaque mis en situation

- Echelle d'évaluation des examens

QUESTIONS		EXECUTION		DIFFICULTE		DEPLACEMENT HORIZONTAL		Fonctions du Juge Arbitre		POINTS	
TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI	TOTAL	MINI
30	24	110	55	50	42	30	20	50	40	270	181
30 questions		10 exercices		10 exercices		6 exercices		5 mises en situation		67%	

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

- Conditions particulières
En cas d'échec à l'un des modules, le candidat peut le repasser ultérieurement
Il conserve dans ce cas le bénéfice des autres modules

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Le niveau 4 permet de juger :

FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine TV Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
FEDERAL	X	X	(X)		X
NATIONAL	X	X	X	X	X
ELITE	X	X	X	X	X

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

Les modalités d'organisation des formations et examens de juges de niveaux 1, 2 et 3 sont sous la responsabilité du responsable régional des juges. Charge à lui de déterminer les seuils de participants et d'encadrement nécessaires à la bonne tenue des sessions.

Les modalités d'organisation de l'examen de juge de niveau 4 sont sous la responsabilité du responsable national des juges. L'examen est encadré par :

- 1 formateur pour 1 à 10 participants
- 2 formateurs pour 11 à 20 participants
- 3 formateurs pour 21 participants ou +

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Le jury d'examen est constitué de :

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable régional des juges + 1 formateur	Responsable national des juges + 1 formateur

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le :

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Responsable régional des juges	Responsable régional des juges	Responsable régional des juges	Responsable national des juges

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges fédéraux à l'INF pour le niveau 4.

BAREMES

- QUESTIONNAIRE

- 30 questions classées selon plusieurs thèmes
- 3 choix de réponse proposés par question ; pas de réponse libre
- 1 seule réponse possible
- Le résultat est obtenu par l'addition de l'ensemble des bonnes réponses

- EXECUTION

La note du candidat est calculée de la manière suivante :

- Seules les pénalités par élément sont prises en compte. La note finale de l'exercice n'est pas demandée
- Le candidat doit indiquer sa déduction en exécution pour chaque élément de chaque exercice (10 éléments par exercice + 1 stabilité ou déduction x 10 exercices ; soit 11 éléments x 10 exercices = note sur 110 points)
- Chaque écart entre la note du candidat et la note établie par la commission (par élément) est pénalisé de 1 point
- Exemple 1 :
 - Note du candidat = 2
 - Note de la commission = 3
 - Différence = 1
 - Pénalité de 1 point
- Exemple 2 :
 - Note du candidat = 2
 - Note de la commission = 4
 - Différence = 2
 - Pénalité de 2 points

- DIFFICULTE :

- Déduction de 1 point pour chaque erreur (note finale, valeur de la difficulté, erreur de position ou erreur de l'élément)
- Une seule erreur par élément sera comptabilisée
- Il n'y a pas de déduction de 1 point si l'erreur sur la note finale résulte d'une erreur déjà pénalisée dans la reconnaissance des éléments ou de leur valeur
- Seules les erreurs de calcul sont pénalisées pour la note finale

- DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD) :

- Seule la note finale est prise en compte :

- Différence de 1/10^{ème} ou moins : déduction = 0 pt
 - Différence de 2/10^{ème} : déduction = 1 pt
 - Différence de 3/10^{ème} : déduction = 2 pts
 - Différence de 4/10^{ème} : déduction = 3 pts
 - Différence de 5/10^{ème} : déduction = 4 pts
 - Différence de 6/10^{ème} ou + : déduction = 5 pts

- FONCTION DU JUGE ARBITRE :

- Chaque candidat devra indiquer par une réponse libre, la ou les décision(s) qu'il aurait prise en présence de chaque cas de figure, s'il avait été Juge Arbitre

- Le barème de correction est le suivant :

- Réponse totalement satisfaisante : 10 points
 - Réponse partiellement satisfaisante : 5 points
 - Réponse erronée : 0 point

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur et connexion wifi de préférence
- Câbles de connexion
- Vidéo projecteur et écran de projection (à défaut, s'assurer d'avoir un mur clair et lisse)
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Pour les niveaux 3 et 4, chronomètre.

La salle d'examen doit être appropriée à la projection de vidéos dans de bonnes conditions (rideaux, volets ou stores en cas de luminosité importante). Elle doit être spacieuse afin que les candidats ne soient pas serrés.

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1 et 2
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats
- Documents nécessaires au formateur :
 - o La présente brochure des formations de juges
 - o Le Règlement Technique et la Lettre FFGym
 - o Le Code FIG
 - o Les brochures techniques spécifiques propres à chaque région
 - o Les feuilles d'examen
 - o Les supports vidéos FFGym

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1, 2 et 3 et par le responsable national des juges pour le niveau 4
- Transmission des résultats par le responsable régional au comité régional pour les niveaux 1, 2 et 3
- Transmission des résultats par le responsable national des juges à l'INF pour le niveau 4.

TABLEAUX SYNOPTIQUES DES PREROGATIVES DES JUGES (par niveau et par compétition)

Par niveau :

NIVEAUX	FILIERES	Note E (exécution)	Note D (difficulté)	Note HD (déplacement horizontal)	Opérateur machine Temps de vol ou Synchronisation	Juge Arbitre
1	FEDERAL	X	X	(X)		
	NATIONAL					
	ELITE					
2	FEDERAL	X	X	(X)		
	NATIONAL	X	X	X	X	
	ELITE			X	X	
3	FEDERAL	X	X	(X)		(X)
	NATIONAL	X	X	X	X	
	ELITE	X*	X*	X	X	
4 et 5	FEDERAL	X	X	(X)		X
	NATIONAL	X	X	X	X	X
	ELITE	X	X	X	X	X

**Sauf compétitions nationales*

Par compétition :

Compétitions	Gymnastes engagés	Niveau des juges TRI et TRS			
		1	2	3	4 et 5
Trophée Fédéral	FEDERAL	Oui	Oui	Oui	Oui
S1 régions ou regroupement / inter-régions	FEDERAL	Oui	Oui	Oui	Oui
	NATIONAL		Oui	Oui	Oui
	ELITE			Oui	Oui
S2 régions ou regroupement / inter-régions	NATIONAL				
	ELITE			Oui	Oui
S3 inter-régions	NATIONAL				
	ELITE				Oui
Championnats de France par équipes	NATIONAL 2 et 3			Oui	Oui
	NATIONAL 1				Oui
Masters	ELITE				Oui
Championnats de France	NATIONAL			Oui	Oui
	ELITE				Oui

		FEDERAL				PERFORMANCE					ELITE				
		FEDERAL				NATIONAL					ELITE				
COMPETITIONS		Exécution	Difficulté	Déplacement Horizontal (HD)	Juge Arbitre	Exécution	Difficulté	HD	Temps de vol (ToF)	Juge Arbitre	Exécution	Difficulté	HD	ToF	Juge Arbitre
NIVEAU 1	Coupes ou compétitions régionales	✓	✓	(x)*	X										
	Sélective 1 et sélective 2					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Sélective 3					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Sélective 4					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Trophée Fédéral	✓	✓	(x)*	X	X	X	X	X	X					
	Championnats de France par équipe					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Masters					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Championnats de France					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 2	Coupes ou compétitions régionales	✓	✓	(x)*	X										
	Sélective 1 et sélective 2					✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Sélective 3					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Sélective 4					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Trophée Fédéral	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X					
	Championnats de France par équipe					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Masters					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Championnats de France					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 3	Coupes ou compétitions régionales	✓	✓	(x)*	✓										
	Sélective 1 et Sélective 2					✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X
	Sélective 3					✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	✓	✓	X
	Sélective 4					✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
	Trophée Fédéral	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	X					
	Championnats de France par équipe					N2 et N3	N2 et N3	N2 et N3	N2 et N3	X	N2 et N3	N2 et N3	N2 et N3	N2 et N3	X
	Masters					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Championnats de France					✓	✓	✓	✓	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 4	Coupes ou compétitions régionales	✓	✓	(x)*	✓										
	Sélective 1 et Sélective 2					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Sélective 3					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Sélective 4					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Trophée Fédéral	✓	✓	(x)*	✓	✓	✓	✓	✓	✓					
	Championnats de France par équipe					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Masters					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Championnats de France					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

*(x) = facultatif : uniquement s'il y a une note de déplacement horizontal (HD)

RECAPITULATIF

La formation et l'examen des juges de niveau 1, 2 et 3 sont assurés tous les ans.

La formation et l'examen des juges de niveau 4 sont assurés tous les 2 ans.



Tumbling

Edition 2022-2024

NIVEAU 1

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat doit juger à l'exécution et à la difficulté tous les types de mouvements de la Filière Fédérale
- Contenu de la formation
 - **Charte du juge**
 - Connaissance du règlement
 - Présence et ponctualité
 - Tenue conforme
 - Juger objectivement et avec impartialité
 - S'informer – se former
 - **Code de pointage**
 - Fonctions du juge à l'exécution
 - Calcul de la note d'exécution
 - Fonctions du juge à la difficulté
 - Calcul de la note de difficulté
 - **Pénalités en rapport avec l'exécution**
 - Reconnaissance des fautes d'exécution
 - Maîtrise des déductions et du jugement des séries
 - Réceptions
 - **Difficulté**
 - Reconnaissance, symbolique et valeur des figures de base
 - **Guide du jugement** : Positions de corps ; Axe ; Rythme ; Déplacement
 - **Règlement technique et brochure des programmes** (dispositions générales)

- **Règlement technique et brochure des programmes** (dispositions spécifiques)
 - Les différentes Filières et catégories (individuelles et par équipe)
 - Exigences de la Filière fédérale
 - Composition des séries de la Filière fédérale
 - Etapes de sélection pour le Trophée Fédéral
- Volume horaire : 10 heures minimum

3 – Conditions d’examen :

- Protocole de l’examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l’examen. Toutefois, toute personne n’ayant pas atteint l’âge de 14 ans à la date de l’examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l’examen. En cas d’obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l’examen
 - L’examen est organisé par les comités régionaux
 - Les sujets d’examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l’examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 – Méthode et échelle d’évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (20 questions à choix multiples, 1 point par question).

4.2 Pratique

- 1 épreuve d’exécution à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.

4.3 Conditions d’obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l’exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d’obtention des examens*).

Niveau 1	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 1 :

Le juge niveau 1 permet de juger les sélectives pour le Trophée fédéral à l’exécution et à la difficulté.

NIVEAU 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 2 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 2 sont organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat doit juger à l'exécution et à la difficulté des exercices des Filières Fédéral et National
- Contenu de la formation
 - **Pénalités en rapport avec l'exécution**
 - Approfondissement des notions vues au niveau 1
 - **Difficulté**
 - Méthode de calcul des éléments acrobatiques
 - Les cartes de compétition
 - Reconnaissance et maîtrise des valeurs et de la symbolique jusqu'à 3,2 pts.
 - Condition de validité d'une touche
 - Répétitions
 - **Règlement technique et brochure des programmes**
 - Les différentes Filières et catégories (individuel et par équipe)
 - Exigences de la Filière National
 - Composition des séries de la Filière National
 - Etapes de sélection pour le championnat de France Filière National
- Volume horaire
10 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par les comités régionaux

- Il est possible de passer les examens de niveau 1 et de niveau 2 lors de la même session (le niveau 2 ne peut être validé que si le candidat est admis au niveau 1)
- A titre dérogatoire, les candidats qui ont 14 ans peuvent demander une dérogation au responsable régional des juges afin de passer le niveau 2 lors de la même session que le niveau 1. Toutefois, ce niveau ne sera validé que lorsque les candidats auront 15 ans révolus, sous réserve de participer à la session de formation de l'année en cours
- Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (20 questions à choix multiples, 1 point par question).

4.2 Pratique

- 1 épreuve d'exécution à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.

4.3 Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 2	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 2 :

Le juge niveau 2 permet d'officier sur toutes les compétitions de la Filière Fédéral et sur toutes les compétitions sélectives de la Filière National (hors masters).

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions à l'exécution et 2 compétitions à la difficulté

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 sont organisés au niveau national par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat doit juger l'exécution et la difficulté des exercices jusqu'à la filière Elite
- Contenu de la formation
 - Noter l'exécution et la difficulté des exercices
 - Affinement sur l'exécution
 - Maîtrise de tous les éléments susceptibles d'être présentés en compétition
 - Calcul de toutes les séries des championnats de France
 - Pénalités en rapport avec la difficulté
 - Approfondissement des notions vues au niveau 2.
 - Guide du jugement
 - Approfondissement des notions déjà évoquées au niveau 2
 - Règlement technique et brochure des programmes
 - Connaissance de l'ensemble des filières compétitives
- Volume horaire
10 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans (sauf année olympique)
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 2 heures (1h pour la théorie, 1h pour la pratique)

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (20 questions à choix multiples, 1 point par question).

4.2 Pratique

- 1 épreuve d'exécution à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 6 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.

4.3 Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 3	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	20 questions	20	14
Pratique : Exécution	6 exercices	30	21
Pratique : Difficulté	6 exercices	30	24

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

5 – Prérogatives du juge de niveau 3 :

Le juge niveau 3 permet d'officier à l'exécution et à la difficulté sur toutes les compétitions des Niveaux Fédéral et Performance, ainsi que lors des sélectives pour le championnat de France Filière Elite.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGYM
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3 et avoir jugé au moins 2 compétitions (1 à la difficulté, 1 à l'exécution)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés au niveau national par l'INF
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le candidat doit juger l'exécution et la difficulté des exercices de la filière Elite ainsi que d'officier en tant que juge arbitre (après obtention de l'épreuve optionnelle). Ce dernier peut alors être amené à intervenir sur la formation des juges niveaux 1 et 2
- Contenu de la formation
 - **Noter l'exécution et la difficulté** des exercices de la Filière Elite.
 - **Code de pointage**
 - Connaissance des règles de compétitions internationales (code FIG)
 - Les différentes compétitions de référence (et sélections)
 - Rôles des juges à la difficulté et à l'exécution
 - Résolution de tout problème à la difficulté, prise de décision sur la validité d'une difficulté
 - **Fonctions du juge arbitre** doivent être maîtrisées
 - **Guide du jugement**
 - Approfondissement des notions déjà évoquées aux niveaux précédents
 - **Règlement technique et brochure des programmes**
 - Connaissance de l'ensemble des filières compétitives
 - **Brochures jugement.**
 - Aborder l'architecture de la formation des juges FFGym
- Volume horaire
10 heures minimum

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans (sauf année olympique)
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen, sauf dérogation accordée par le responsable national des juges fédéraux. Toutefois, le juge ne pourra pas être convoqué sur les finales nationales ou les sélectives interrégionales avant ses 18 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
 - Durée de l'examen : 2h30 (1h pour la théorie, 1h30 pour la pratique)
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

1 questionnaire sur 20 points (questions à choix multiples et questions ouvertes)

4.2 Pratique

- 1 épreuve d'exécution à la vidéo comprenant 10 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve de difficulté à la vidéo comprenant 10 exercices (2 passages vidéo pour chaque exercice espacés de 5 secondes, 30 secondes entre chaque série). Chaque exercice est évalué sur 5 points.
- 1 épreuve vidéo optionnelle sur 20 pts comprenant 5 vidéos, épreuve exclusivement orientée sur le rôle du Juge Arbitre.

4.3 Conditions d'obtention

Réaliser les minimas au questionnaire, à l'exécution et à la difficulté (*cf. annexes tableau conditions d'obtention des examens*).

Niveau 4	Contenu	Total points maximum	Admission
Théorie	Questions	20	15
Pratique : Exécution	10 exercices	50	35
Pratique : Difficulté	10 exercices	50	44

Cf. annexes pour les barèmes applicables à tous les niveaux.

Si le candidat échoue à l'épreuve du questionnaire, il peut conserver le bénéfice de l'examen à la vidéo (Difficulté – Exécution) jusqu'à la session d'examen de même niveau suivante. En revanche, s'il échoue à l'examen pratique, le candidat devra repasser toutes les épreuves.

Epreuve optionnelle 4A pour officier en tant que juge arbitre :

Cette épreuve est ouverte uniquement aux juges ayants validé leur niveau 4.

Niveau 4A Epreuve optionnelle	Contenu	Total points maximum	Admission
Mise en situation : Epreuve sur l'ensemble du spectre du JA	10 exercices	20	16

Si le candidat échoue à l'épreuve optionnelle, il devra la repasser dans son intégralité sur une nouvelle session d'examen l'année suivante, mais conserve le bénéfice du juge niveau 4.

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Le juge niveau 4 permet d'officier sur l'ensemble des compétitions de niveaux Fédéral, Performance et Elite.

Les candidats, ayant validé leur examen niveau 4 et obtenu minimum 16/20 à l'épreuve vidéo optionnelle orientée sur le juge arbitre, pourront être amenés à être convoqués sur des finales nationales ou sélectives interrégionales (4A).

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1 et 2 : le jury d'examen est composé du responsable régional des juges et des responsables départementaux des juges. Le responsable régional des juges est le président du jury.

Pour les niveaux 3 et 4 : le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges à l'INF pour les niveaux 3 et 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis dans la base FFG Licences.

EVALUATION ET BAREMES

Evaluation de l'exécution

La note de référence est donnée par un jury agréé par le responsable de session.

Chaque exercice est noté sur 5 points, les déductions suivantes sont appliquées :

- **Tolérances pour l'appréciation de la note finale du candidat :**

- 1/10 pour une note de référence comprise entre 9 et 10
- 2/10 pour une note de référence comprise entre 8.5 et 8.9
- 3/10 pour une note de référence égale ou inférieure à 8.4

➔ En cas de dépassement, une pénalité allant de 0,5 pt à 2 pts est appliquée dans les dispositions suivantes :

Dépassement = | Note candidat – Note référence | - tolérance

Dépassement	0,1 pt	0,2 pt	0,3 pt	0,4 pt	0,5 pt et +
Pénalité	0,5 pt	0,75 pt	1 pt	1,5 pt	2 pts

Exemple :

- note de référence = 9,3 pts ; note candidat = 9,0 pts ; pénalité = 0,75 pt
- note de référence = 8,6 pts ; note candidat = 9,1 pts ; pénalité = 1 pt
- note de référence = 8,1 pts ; note candidat = 8,9 pts ; pénalité = 2 pts

- **Appréciation au touche par touche :**

Chaque écart supérieur à 0,1 pt dans l'appréciation au touche par touche est pénalisé d'un forfait de 0,25 pt

A partir de 0,3 pt d'écart sur une touche, la déduction est de 0,5 pt.

- **Appréciation des réceptions :**

Déduction de 0,5 pts pour mauvaise appréciation de la réception. Pour le niveau 4 uniquement, une déduction de 0,25 pts est appliquée lorsque l'appréciation des déductions supplémentaires est erronée.

Exemple 1

CANDIDAT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,9	9,1

JURY REFERENT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5	9,5

Calcul :

- **Ecart au touche par touche :**

Aucune touche du candidat ne comporte d'écart supérieur à 0,1 pts avec le jury référent.

- **La réception :**

Pas d'erreur sur la réception.

- **Evaluation de la note finale :**

Note comprise entre 9 et 10 donc tolérance de 0.1 pt ;

Ecart de 0,4 pt donc pénalité de 1 pt.

La note du candidat sur cet exercice est donc :

5 (note maximale) – 1 (déduction sur la note finale) = 4,0 pts

CANDIDAT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,1	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,0	1,9	8,1

JURY REFERENT

1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Déduc. Supplé.	Total Déduc.	Note finale
0,0	0,1	0,1	0,2	0,5	0,5	0,2	0,4	0,1	0,0	2,1	7,9

Calcul :

- **Ecart au touche par touche :**

Touche n°5 : 0,2 pt d'écart → pénalité de 0,25 pt

Touche n°6 : 0,3 pt d'écart → pénalité de 0,5 pt

- **La réception :**

Erreur dans l'évaluation de la réception → pénalité de 0,5 pt

- **Evaluation de la note finale :**

Note inférieure à 8,4 donc tolérance de 0.3 pt → Aucune pénalité.

La note du candidat sur cet exercice est donc :

5 (note maximale) – 0,75 pt (pénalité touche par touche) – 0,5 (pénalité réception) = 3,75 pts.

Evaluation de la difficulté

La note de référence est donnée par un jury agréé par le responsable de session.

Chaque exercice est noté sur 5 points, les déductions suivantes sont appliquées :

- Déduction de 0,25 points pour chaque erreur de symbolique
- Déduction de 0,5 pts pour chaque erreur de valeur des éléments
- Déduction de 1,0 pt pour chaque erreur sur le total des séries

Remarque : Le total des déductions est limité à 3 points par exercice. La note minimale par exercice est donc de 2 points.

Exemple

CANDIDAT

(^	f	2- /	^	^	f	--0	Note finale
0,2	0,3	0,2	2,8	0,3	0,3	0,3	2,0	6,4

JURY REFERENT

(^	f	-2 /	^	^	f	--<	Note finale
0,2	0,3	0,2	2,8	0,3	0,3	0,2	2,2	6,5



Calcul :

- Touche 4 : erreur de symbolique → pénalité de 0.25 pt
- Touche 7 : erreur de valeur → pénalité de 0.5 pt
- Touche 8 : erreur de symbolique ET valeur → pénalité de 0.75
- TOTAL : mauvais total → pénalité de 1 pt

La note du candidat sur cet exercice est donc :

$$5 \text{ (note maximale)} - 0,25 \text{ (symb.)} - 0,5 \text{ (val.)} - 0,75 \text{ (val \& symb)} - 1 \text{ pt (total)} = 2,5 \text{ pts}$$

CONDITIONS D'OBTENTION DES EXAMENS

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
MODALITES				
Temps de formation minimum à chaque niveau	10 H	10 H	10 H	10 H
Structure organisatrice	Comité régional	Comité régional	INF	INF
THEORIE				
Nb de questions	20 questions à 1,0 pt			Questionnaire /20
Temps	1 H	1 H	1 H	1 H
Type d'épreuve	QCM	QCM	QCM	QCM + questions ouvertes
Document	non	non	non	non
PRATIQUE				
Notation d'essai	OUI	OUI	OUI	OUI
Nombre d'exercices	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 6	Exécution : 10
	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 6	Difficulté : 10
Modalités	Vidéo	Vidéo	Vidéo	Vidéo
Temps	1H	1H	1H	1H30
Document	oui	non	non	non
EVALUATION				
% Questionnaire	70%	70%	70%	75%
% Exécution	70%	70%	70%	70%
% difficulté	80%	80%	80%	88%
Note éliminatoire	Non-respect de chacun des minima			
ADMISSION				
Minima	59 points	59 points	59 points	94 points

PREROGATIVES PAR NIVEAU DE JUGEMENT

Filières	Fédéral	National	Elite
Niveau 1	Exécution ou Difficulté (sauf Trophée Fédéral)		
Niveau 2	Exécution ou Difficulté	Exécution ou Difficulté (sauf Championnat de France)	
Niveau 3	Exécution ou Difficulté	Exécution ou Difficulté	Exécution ou Difficulté (sauf Championnat de France)
Niveau 4	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre (4A)	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre (4A)
Niveau 5	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre	Exécution ou Difficulté ou Juge Arbitre

Participation Interdite =

	FEDERAL			PERFORMANCE			ELITE		
	Exécution	Difficulté	Juge Arbitre	Exécution	Difficulté	Juge Arbitre	Exécution	Difficulté	Juge Arbitre
NIVEAU 1	✓	✓	X	X	X	X	X	X	X
NIVEAU 2	✓	✓	X	✓	✓	X	X	X	X
NIVEAU 3	✓	✓	X	✓	✓	X	✓ sauf Championnat de France	✓ sauf Championnat de France	X
NIVEAU 4	✓	✓	✓	✓	✓	X	✓	✓	X
NIVEAU 4A	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
NIVEAU 5	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

EXAMEN DE JUGE TUMBLING F.F.G

Session du : Lieu :

Nom:

Prénom:

N° de licence..... Club:

NIVEAU 4

DIFFICULTE

ESSAI	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 1	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 2	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 3	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 4	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 5	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 6	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									

Valeur									
---------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EXAM 7	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 8	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 9	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAM 10	1	2	3	4	5	6	7	8	Note
Terminologie									
Valeur									

EXAMEN DE JUGE TUMBLING F.F.G

Session du : Lieu :

Nom:

Prénom:

N° de licence: Club:

NIVEAU 4

EXECUTION

1	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

2	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

3	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

4	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

5	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

6	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

7	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

8	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

9	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

10	1	2	3	4	5	6	7	8	Stab. Finale	Note

RECAPITULATIF DES EXAMENS

La date limite d'enregistrement des résultats dans la base FFG pour les niveaux 1 et 2 est le 1^{er} juin.

Pour les niveaux 1 et 2 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par les comités régionaux.

Pour les niveaux 3, 4 et 5 : l'enregistrement des résultats dans la base de données FFG est assuré par l'INF.

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante)
- Ecran de projection
- Câbles de connexion
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tableau blanc ou paperboard et marqueurs

Les documents que le candidat doit apporter :

- Le règlement technique de la saison en cours
- Le code de pointage FIG du cycle en cours
- Du papier et des crayons.

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable régional des juges pour les niveaux 1 et 2 et par le responsable national des juges pour les niveaux 3 et 4
- Transmission des résultats par le responsable régional des juges à son comité régional pour les niveaux 1 et 2
- Transmission des résultats par le responsable national de juges à l'INF pour les niveaux 3 et 4.



PARKOUR

Edition 2022-2024

NIVEAUX 1 – 2

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- S'inscrire à la formation de juge auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 1 et 2 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation) sur la période 2022-2024. Ils seront ensuite organisés par les comités régionaux
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge doit :
 - Niveau 1 : juger l'exécution,
 - Niveau 2 : juger l'exécution, la difficulté, et officier en tant que juge arbitre en compétition départementale, interdépartementale, régionale et interrégionale
- Contenu de la formation
Règlement Technique :
 - Connaissance générale d'une compétition en Parkour (*constitution du jury*)
 - Diverses règles d'organisation des compétitions
 - Les différentes catégories
 - Qualifications et finales (nombre etc.), les étapes de sélection
Code de pointage :
 - Fonctions des juges exécution
 - Calcul de la note
 - Notation de la difficulté d'exercices par agrès
 - Valeur des éléments
 - Terminologie
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
 - Notation de l'exécution des
 - Reconnaissance des fautes techniques, tableau des pénalités sur la tenue du corps, les déplacements, la stabilité, l'amplitude, etc.
 - Maîtrise des déductions,
 - Jugement avec vidéo sur des exercices simples
- Volume horaire : 12 heures minimum (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable national des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 30 points comprenant 30 questions à 1 point
Temps imparti : 30 secondes par question

4.2 Pratique

Une épreuve pratique comprenant

- 10 jugements vidéo freestyle exécution.
- 10 jugements vidéo freestyle difficulté.

Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo.

Notation d'essai : 1 exercice en vidéo

4.3 Conditions d'obtention

	Total Points	Niveau 1	Niveau 2
QCM	30	15	20
Difficulté	40	20	30
Exécution	40	20	30

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 1 ou 2. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

5 – Prérogatives du juge :

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Arbitre de ligne (Exécution)	Juge Arbitre
Niveau 1	OUI	OUI	NON
Niveau 2	OUI	OUI	OUI Compétitions régionales

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

NIVEAU 3

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 3 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 2

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 3 est organisée par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 3 doit juger l'exécution, la difficulté et officier en tant que juge arbitre
- Contenu de la formation
 - Notation de la difficulté et l'exécution
 - Rôles des juges à la difficulté
 - Rôles du juge arbitre
 - Les cas d'interruption d'exercice
 - Les règles de sécurité
- Volume horaire : 12h minimum (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 30 points comprenant 30 questions à 1 point.

4.2 Pratique

Une épreuve pratique comprenant

- 10 jugements vidéo freestyle exécution.
- 10 jugements vidéo freestyle difficulté.

Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo.

Notation d'essai : 1 exercice en vidéo

4.3 Conditions d'obtention

	Total Points	Niveau 3
QCM	30	20
Difficulté	40	30
Exécution	40	30

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 3. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

5 – Prérrogatives du juge de niveau 3:

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Juge de difficulté	Juge Arbitre
Niveau 3	OUI	OUI	OUI

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

NIVEAU 4

1 – Conditions d'accès à la formation :

- Être licencié à la FFGym
- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (18 ans)
- S'inscrire à la formation de juge niveau 4 auprès de l'entité organisatrice (l'inscription en formation entraîne de fait l'inscription à l'examen)
- Être en possession du niveau 3

2 – Conditions de formation :

- Structure organisatrice
Les cours et formations de juge niveau 4 sont organisés par l'INF (Institut National de Formation)
- Inscription à la formation
Les modalités d'inscription sont définies par la structure organisatrice
- Compétences visées
Le juge niveau 4 doit juger l'exécution, la difficulté et officier en tant que juge arbitre
- Contenu de la formation
 - Notation de la difficulté et l'exécution
 - Rôles des juges à la difficulté
 - Rôles du juge arbitre
 - Les cas d'interruption d'exercice
 - Les règles de sécurité
- Volume horaire : 12h minimum (hors examen)

3 – Conditions d'examen :

- Protocole de l'examen
 - Un examen est organisé tous les ans
 - Le participant doit être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen
 - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen
 - L'examen est organisé par l'INF
 - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux
- Accès dérogatoire sans prérequis à l'examen
A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4 sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

4 – Méthode et échelle d'évaluation :

4.1 Théorie

Un questionnaire sur 30 points comprenant 30 questions à 1 point.

4.2 Pratique

Une épreuve pratique comprenant

- 10 jugements vidéo freestyle exécution.
- 10 jugements vidéo freestyle difficulté.

Temps imparti : 1 minute entre chaque vidéo.

Notation d'essai : 1 exercice en vidéo

4.3 Conditions d'obtention

	Total Points	Niveau 4
QCM	30	20
Difficulté	40	30
Exécution	40	30

Le candidat doit obtenir les minimas indiqués ci-dessus à l'épreuve du QCM et aux épreuves pratiques pour obtenir le niveau 4. Toutefois, la non-obtention des minimas à l'épreuve du QCM est éliminatoire.

5 – Prérogatives du juge de niveau 4 :

Niveau de juge	Juge de l'exécution	Juge de difficulté	Juge Arbitre
Niveau 4	OUI	OUI	OUI

Cf. tableau des prérogatives en annexe.

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS

1 – Sujets d'examen :

Les sujets d'examen sont définis par le responsable national des juges fédéraux sur proposition du groupe des juges 5.

2 – Jury d'examen :

Pour les niveaux 1, 2, 3 et 4, le jury d'examen est composé du responsable national des juges et des personnes désignées par lui. Le responsable national des juges est le président du jury.

Le jury désigne le nombre de personnes nécessaires au bon fonctionnement des examens en fonction du nombre de candidats inscrits et des conditions matérielles d'organisation.

3 – Validation des résultats :

Les résultats sont validés par le responsable national des juges pour les niveaux 1, 2, 3 et 4.

4 – Transmission des résultats :

Les résultats sont transmis par le responsable national des juges à l'INF pour les niveaux 1, 2, 3 et 4.

Les sessions d'examen et les résultats doivent impérativement être saisis dans la base FFGym Licences.

BAREMES

Ecart de note avec les notes des juges experts

DIFFICULTE		EXECUTION	
Pourcentage	Points	Pourcentage	Points
100 %	4	100 %	4
≥ 75 %	3	≥ 75 %	3
≥ 50 %	2	≥ 50 %	2
≥ 25 %	1	≥ 25 %	1
≤ 25 %	0	≤ 25 %	0

RECAPITULATIF PREROGATIVES DES JUGES

	FEDERAL			PERFORMANCE		
	Exécution	Difficulté	Juge Arbitre	Exécution	Difficulté	Juge Arbitre
NIVEAU 1	✓	X	X	✓	X	X
NIVEAU 2	✓	✓	X	✓	✓	X
NIVEAU 3	✓	✓	✓	✓	✓	X
NIVEAU 4	✓	✓	✓	✓	✓	✓

GUIDE D'AIDE A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Ce guide a vocation à donner des outils pour organiser et préparer les examens. Il indique les exigences minimales qui sont nécessaires dans ce type d'organisation.

1 – Matériel nécessaire :

- Ordinateur
- Vidéo projecteur (bonne exposition, rideaux en cas de luminosité importante)
- Ecran de projection
- Câbles de connexion
- Tables individuelles
- Feuilles d'examens
- Tableau blanc ou paperboard et marqueurs

Les documents que le candidat doit apporter :

- Le règlement technique de la saison en cours
- Du papier et des crayons.

2 – Avant l'examen :

- Prévoir la date de l'examen et le lieu et l'inscrire au calendrier
- Commander des livrets de juges pour les examens de niveau 1
- Prévoir l'équipe d'encadrement et la convoquer

3 – Le jour de l'examen :

- Numérotter les candidats et les tables pour les répartir dans la salle
- Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- Faire émarger les candidats

4 – Après l'examen :

- Rendre aux candidats les livrets de juges dûment remplis
- Prévoir le temps de correction
- Validation du diplôme par le responsable national des juges pour les niveaux 1, 2, 3 et 4
- Transmission des résultats par le responsable national des juges à l'INF pour les niveaux 1, 2, 3 et 4.